

Accompagner les entreprises dans la transition écologique

Offre de services du réseau régional de la transition écologique et économique (RT2E) de Bourgogne-Franche-Comté



© Arthon, Meekodong/Shutterstock.com



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

EDITO

La Bourgogne-Franche-Comté veut accélérer la transition écologique et devenir, d'ici 2050, une région à énergie positive.

L'urgence climatique et la raréfaction des ressources imposent de repenser le développement économique.

L'environnement ne doit pas être vu comme une contrainte pour les entreprises, mais comme un levier de développement : nouvelles attentes des consommateurs, maîtrise des coûts de matières premières et d'énergie, réduction des déchets...

Pour y parvenir, il est nécessaire de travailler collectivement sur l'efficacité des modèles de production, tournés vers une sobriété de la matière et de l'énergie, sur des produits et des services éco conçus, sur l'utilisation privilégiée des ressources locales et renouvelables pour permettre aux entreprises de se développer durablement.

C'est dans cette perspective de transition écologique et économique, que l'ADEME et la Région unissent leurs moyens pour accompagner les entreprises.

Notre souhait a été de co-construire un dispositif de soutien avec les chambres consulaires, l'AER, les structures de l'ESS, la BPI... Nous sommes tous concernés et nous pouvons faire un geste et agir pour changer de modèle.

La coordination de cette offre, enjeu affiché du SRDEII, est mise en œuvre depuis 2017 par la Région et l'ADEME grâce à l'animation du réseau Régional de la Transition Ecologique et Economique (RT2E) rassemblant plus de quarante chargés de missions.

Grâce à ce réseau, en 2019, 81 672 entreprises ont été destinataires d'informations, 6 230 entreprises ont été sensibilisées et 844 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Ce catalogue présente l'ensemble de cette offre, construite comme un parcours d'accompagnement. Il permettra à chaque chargé de mission économique, quelle que soit sa structure, de s'approprier cette offre pour la proposer aux entreprises.

Cette offre sera enrichie d'actions dédiées inscrites dans le plan de relance de l'Etat et le plan d'accélération de l'investissement de la Région afin de relancer la machine économique, tout en préservant l'environnement et en orientant les investissements vers la trajectoire de la neutralité carbone.

Développeurs économiques, cet outil est pour vous, pour un accompagnement plus lisible et plus performant aux services des entreprises !

Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté



Blandine Aubert
Directrice régionale de l'ADEME
Bourgogne-Franche-Comté



Offre de services du réseau RT2E aux entreprises



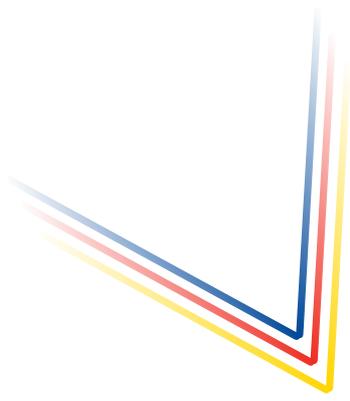
Financé et animé par



www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

www.bourgognefranchecomte.fr

Août 2020



L'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté assurent depuis plusieurs années la coordination et l'animation du réseau RT2E. Cette dynamique a permis de construire une offre de services unifiée, constituée de l'offre cumulée et ajustée de chaque opérateur.

L'offre compte actuellement 37 services, proposés de façon complémentaires et organisés comme un parcours d'accompagnement de l'entreprise dans sa trajectoire environnementale :

- Se questionner ;
- Se situer ;
- Prendre les bonnes décisions ;
- Investir ;
- S'engager en collectif ;
- Pérenniser et valoriser.

Les fiches descriptives ont été construites pour apporter à tous les chargés de mission en lien avec les entreprises, une information la plus claire et la plus simple possible, afin de pouvoir orienter leur interlocuteur vers le bon dispositif et le bon contact.

A venir !

Des services en lien avec le Plan de Relance.

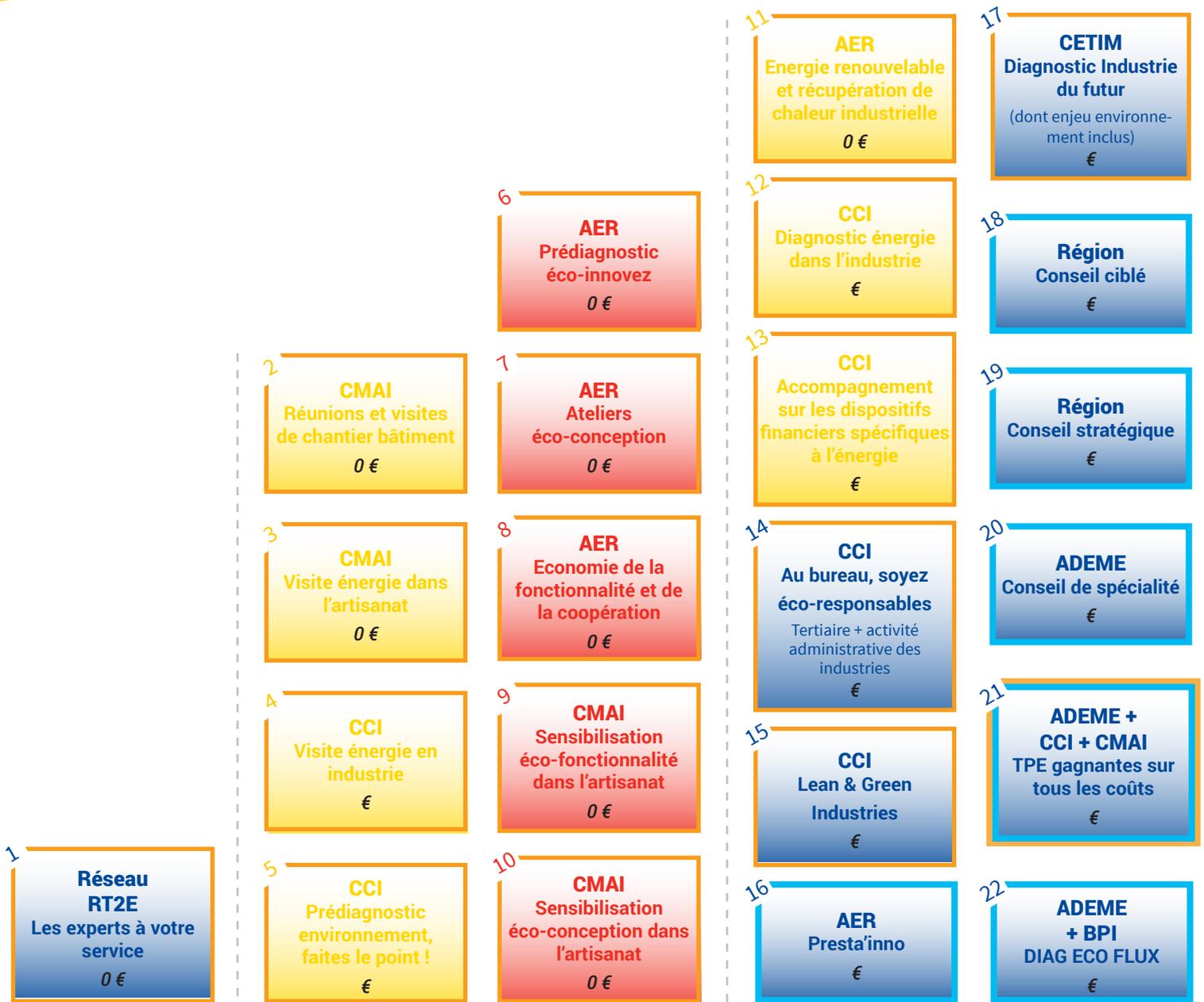
En complément...

Des événements réguliers, régionaux ou très locaux, sur des thématiques spécifiques pour sensibiliser les entreprises à la Transition Ecologique.

En plus !

Une offre de services dédiés aux entreprises dans le cadre de partenariats avec des territoires engagés dans la TEE.

Offre de services du réseau RT2E aux entreprises



1 - Se questionner

2 - Se situer

3 - Prendre les bonnes décisions

Transition énergétique

Economie circulaire

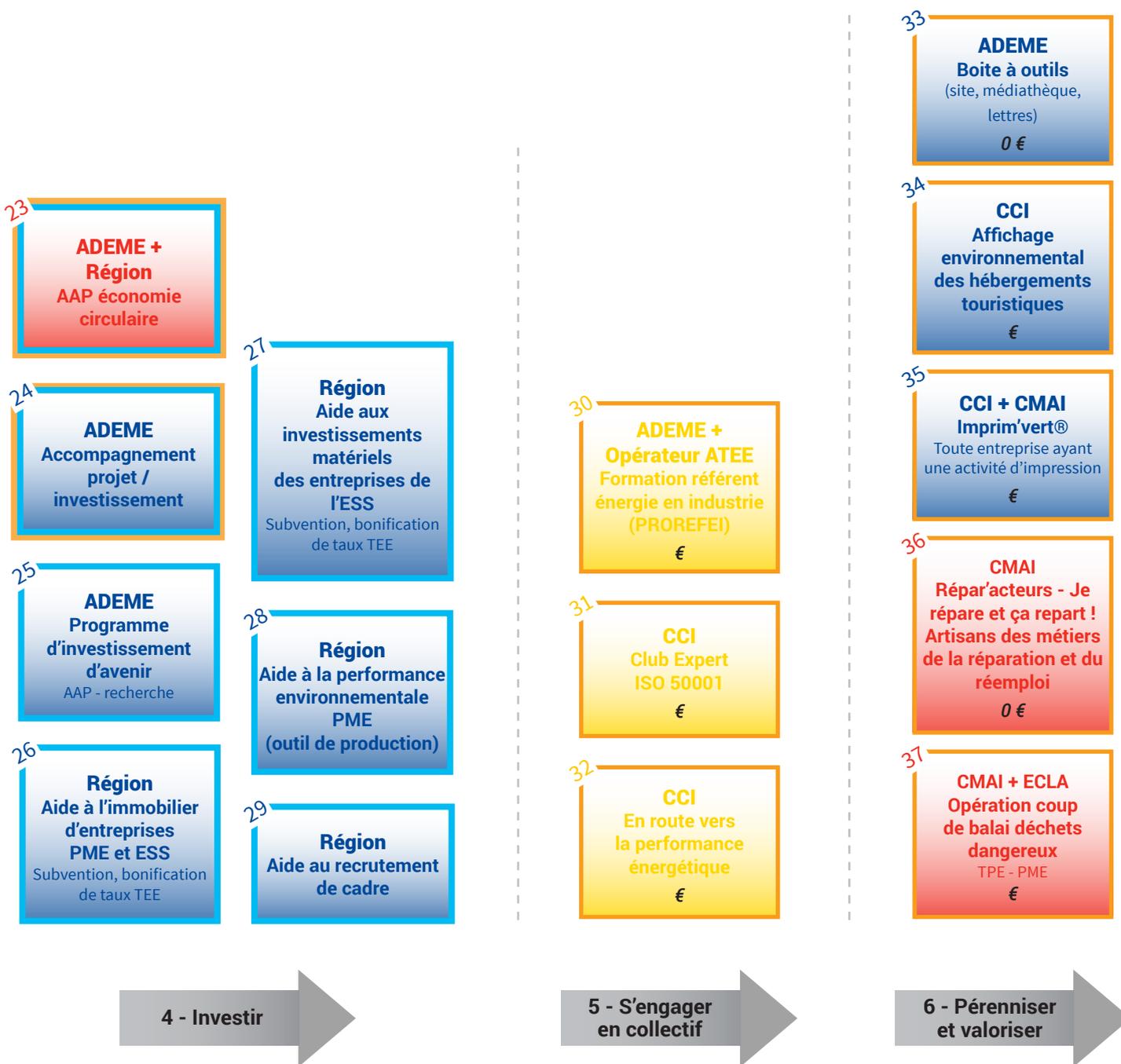
Transition énergétique & économie circulaire

€ : Coût résiduel pour l'entreprise

0 € : pas de coût résiduel pour l'entreprise

Financier

Technique



➔ A cette cartographie, s'ajoute une offre complémentaire de services dédiés aux entreprises dans le cadre de partenariats avec des territoires engagés dans la TEE.

Réseau RT2E en BFC

Les experts à votre service !

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprise de tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Dans chaque antenne territoriale des chambres consulaires, un expert de la TEE est au service des entreprises pour les conseillers, les accompagner. Et sur les thématiques de l'éco-conception, l'éco-innovation et les énergies renouvelables, des experts sont présents à l'Agence Economique Régionale.
- Il est important pour une entreprise d'avoir un interlocuteur de proximité qui peut venir dans son entreprise, et qui va pouvoir répondre à ces questions, l'accompagner dans la durée. Pour cette raison, l'ADEME et la Région BFC soutiennent des conseillers experts de la TEE dans les chambres consulaires et dans l'Agence Économique Régionale.

COMMENT ?

Quelque soit la question, l'entreprise peut contacter le/la chargé(e) de mission expert TEE de son département ou l'expert thématique. L'ensemble des coordonnées sont dans le trombinoscope du réseau RT2E.

En fonction de ses besoins, différents dispositifs, outils, services lui sont proposés.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€

Vos contacts

Cécile COLSON - ADEME

03 80 76 89 71 - cecile.colson@ademe.fr

Sophie KLEIN-AUER - Région

03 80 44 40 85 - sophie.auer@bourgognefranchecomte.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



Réunions et visites de chantier bâtiment

Sensibilisation des professionnels du bâtiment aux enjeux en matière de qualité environnementale et de performance énergétique

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.
Secteurs d'activités : métiers du bâtiment.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Acquérir des connaissances sur la réglementation, les techniques, les matériaux à utiliser...
- Découvrir et comprendre la mise en oeuvre des bonnes pratiques de construction.
- Échanger avec les professionnels sur les opportunités et difficultés rencontrées dans la pratique du métier.
- Suivre les évolutions du secteur.
- Se positionner sur de nouveaux marchés.

COMMENT ?

- Identification de chantiers exemplaires et de spécialistes selon les thèmes.
- Les échanges entre professionnels sont favorisés lors de ces réunions/visites d'un format d'environ 2h.
- Les thèmes peuvent traiter de l'isolation, l'éclairage, la ventilation, l'étanchéité, les aides financières des particuliers, les outils numériques au service des métiers du bâtiment, les aspects commerciaux...

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€

PARTENAIRE TECHNIQUE



Votre contact
Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



Visite énergie dans l'artisanat

Optimisation des consommations d'énergies et sensibilisation du chef d'entreprise sur les points de vigilance et les actions à mettre en œuvre pour réaliser des économies

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME, tous types d'entreprises artisanales en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Opportunité pour le client d'être sensibilisé et informé sur les économies d'énergie, la performance énergétique et les bonnes pratiques.
- Réduire ses consommations d'énergie.
- Optimiser ses factures de dépenses énergétiques.

COMMENT ?

- Visite en entreprise / état des lieux des postes consommateurs et pratiques.
- Elaboration et remise d'un rapport avec étude des factures d'énergie, préconisations et priorisation des actions à mettre en œuvre.
- Suivi annuel.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€

Votre contact

Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

PARTENAIRE TECHNIQUE



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



Visite énergie en industrie

Vous aider à réaliser des économies d'énergie

OUTIL TECHNIQUE



4

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises de tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Identifier les équipements les plus consommateurs.
- Visualiser le profil de consommation.
- Définir et hiérarchiser les actions et indicateurs pertinents.
- Vous aider à mettre en place les actions, à obtenir des financements et à initier une démarche de performance énergétique.

COMMENT ?

- Visite énergie : état des lieux (1/2 j sur site), restitution d'un rapport avec les 1ères préconisations.
- Accompagnement dans vos projets d'économies d'énergie et aide à l'obtention de financements (études et travaux).
- Remise d'outils pour pérenniser votre démarche de performance énergétique.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

Votre contact
Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

POUR ALLER PLUS LOIN

- [+](https://environnement.bfc.cci.fr/performance-energetique/visite-energie-industrie) <https://environnement.bfc.cci.fr/performance-energetique/visite-energie-industrie>
- [+](https://www.bourgognefranche-comte.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/conduire-ma-demarche-environnement/maitriser-lenergie#onglet-0) <https://www.bourgognefranche-comte.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/conduire-ma-demarche-environnement/maitriser-lenergie#onglet-0>

PARTENAIRE TECHNIQUE



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Prédiagnostic environnement

Environnement, faites le point !

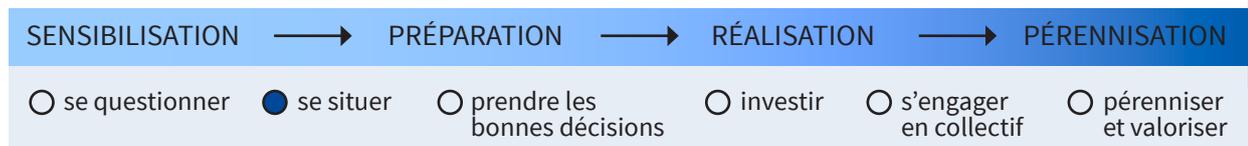
OUTIL TECHNIQUE



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises de tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

Mieux connaître son impact environnemental (eau, déchets, air, bruit, énergie,...), analyser sa situation vis à vis de la réglementation et mettre en place des actions d'amélioration.

COMMENT ?

- Etat des lieux des pratiques environnementales .
- Situation de d'entreprise au regard de la réglementation (ICPE, déchets, rejets...).
- Bilan des points forts/ points faibles de l'entreprise.
- Proposition d'un plan d'actions.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

Votre contact

Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

POUR ALLER PLUS LOIN

- + <https://environnement.bfc.cci.fr>
- + <https://www.bourgognefranche-comte.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/conduire-ma-demarche-environnement/gerer-lenvironnement-et-la-securite#onglet-1>

PARTENAIRE TECHNIQUE



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Pré-diagnostic éco-innovez

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises et tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.



PARCOURS DU PROJET



6

POUR QUOI FAIRE ?

Permettre aux entreprises de se poser les bonnes questions sur les enjeux et les critères de cotation de leur future démarche d'éco-conception/éco-innovation.

COMMENT ?

- Ces diagnostics sont réalisés au moyen d'un guide d'entretien questionnant le porteur de projet sur les tenants et les aboutissants de son projet.
- Echanges sur la pertinence, la faisabilité technique et financière du projet.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€.

POUR ALLER PLUS LOIN

<http://www.eco-innovez.com>

Vos contacts

Bénédicte Dolidzé - AER

03 80 40 33 98

Jason Queudray - AER

03 81 81 72 62

contact@eco-innovez.com

PARTENAIRES TECHNIQUES



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Ateliers éco-conception

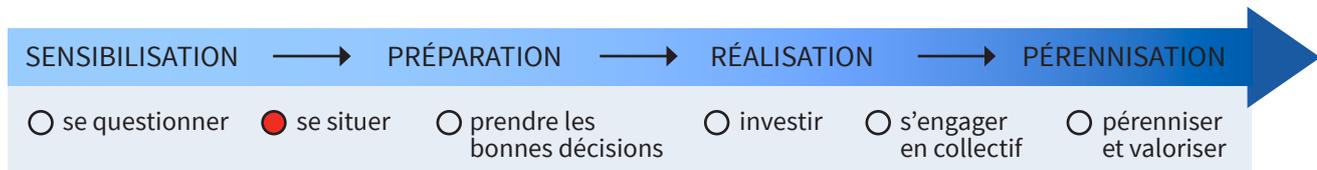
OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises et tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.



PARCOURS DU PROJET



7

POUR QUOI FAIRE ?

- Des ateliers thématiques sont organisés au cours de l'année avec des partenaires locaux et des experts pour permettre aux entreprises de découvrir ou perfectionner leurs connaissances dans le thème abordé. A titre d'exemple en 2018 : éco-conception des emballages, du mobilier...
- Bénéficier d'informations en éco-conception ciblées sur un secteur d'activité ou une thématique.
- Profiter de retours d'expériences d'entreprises.

COMMENT ?

Les ateliers sont organisés à la demande des collectivités, des organismes régionaux ou des groupements entreprises.

ÉCHÉANCE ?

Echéances en fonction de la planification des événements. Suivre la mission éco-innovez en BFC (site internet, réseaux sociaux... LinkedIn) et les actualités de l'AER BFC.

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€.

POUR ALLER PLUS LOIN

[+ http://www.eco-innovez.com](http://www.eco-innovez.com)

PARTENAIRE TECHNIQUE



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté



Action financée par



Economie de la fonctionnalité et de la coopération

Réfléchir à un nouveau modèle de développement plus sobre en ressources

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises et tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.



PARCOURS DU PROJET



8

POUR QUOI FAIRE ?

Cette action s'adresse aux chefs d'entreprises. Il s'agit de revoir la stratégie de l'entreprise pour entrer dans une trajectoire vers un modèle économique plus durable et sobre en ressources. Ce modèle doit permettre de créer de la valeur non plus sur la multiplication des ventes mais sur la fidélisation des clients grâce à la valeur d'usage et ainsi proposer des produits conçus pour durer.

COMMENT ?

Accompagnement sur le moyen, long terme. Rendez-vous individualisé avec le chef de l'entreprise, dynamique régionale sur le sujet avec plusieurs entreprises, accompagnement structuré avec un prestataire.

ÉCHÉANCE ?

Sensibilisation et suivi des entreprises au fil de l'eau durant l'année.
Financement par l'intermédiaire de l'Accélérateur à Projets (AAP) Economie Circulaire régional.

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€.

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://eco-innovez.com/eco-innovez-en-bourgogne-franche-comte/modeles-d-affaires>

PARTENAIRE TECHNIQUE



Vos contacts

Bénédicte Dolidzé - AER

03 80 40 33 98

Jason Queudray - AER

03 81 81 72 62

contact@eco-innovez.com

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



Sensibilisation à l'éco fonctionnalité dans l'artisanat

Privilégier l'usage à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien

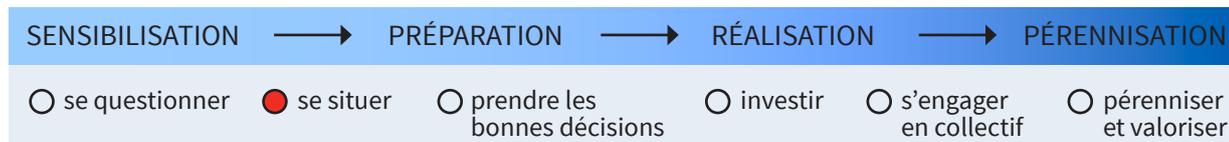
OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE de Bourgogne-Franche-Comté.

Approche territoire demandeur et/ou approche filière (ex bâtiment) et/ou suivi individuel.

PARCOURS DU PROJET



9

POUR QUOI FAIRE ?

- Limiter le nombre de biens de consommation neufs fabriqués tout en rendant au consommateur le service qu'il attendait de cet objet.
- Limiter les impacts environnementaux négatifs inhérents à la production de l'objet.
- Modification du modèle économique classique.

COMMENT ?

- Sensibilisation et prospection sur les territoires ou sur une filière en vue de mettre en place la démarche avec un groupe d'entreprises. Démarche individuelle d'une entreprise possible.
- Accompagnement, suivi de la démarche, recherche de partenaires et de solutions adaptées.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€.

Vos contacts

Virginie CONTOZ - CMAI BFC

03 81 21 35 20

vcontoz@artisanat-bfc.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Sensibilisation à l'éco conception dans l'artisanat

Créer une offre de produits de plus en plus respectueuse de l'environnement, disponible pour les consommateurs

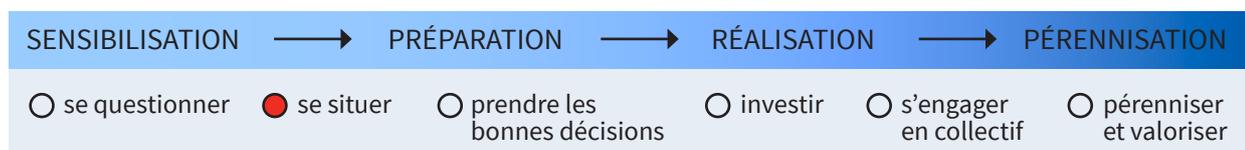
OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE de Bourgogne-Franche-Comté.
Approche par filière ou demande individuelle d'une entreprise.



PARCOURS DU PROJET



10

POUR QUOI FAIRE ?

- Intégrer des caractéristiques environnementales dans la conception du produit en vue d'améliorer sa performance environnementale tout au long de son cycle de vie.
- Répondre davantage aux attentes du consommateur avec des produits plus innovants et intégrant les notions de responsabilité sociétale de l'entreprise et de développement durable.
- Approche économique et écologique.

COMMENT ?

- Sensibilisation des entreprises à l'éco-conception par des réunions d'information et des rendez-vous individuels.
- Accompagnement, suivi de la démarche, recherche de partenaires et de solutions adaptées.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€.

Vos contacts

Virginie CONTOZ - CMAI BFC

03 81 21 35 20

vcontoz@artisanat-bfc.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES



Action financée par



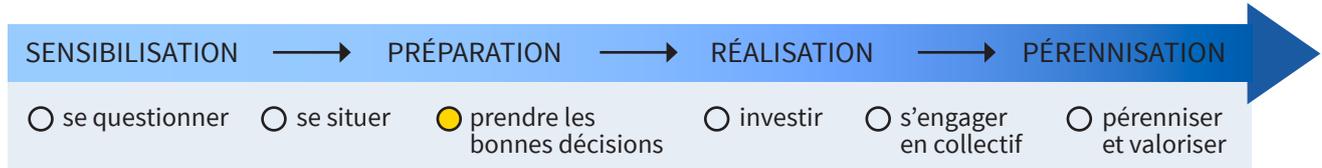
Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises et tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.



PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Aider les entreprises à récupérer et à exploiter la chaleur perdue afin de réduire la consommation énergétique et améliorer la performance énergétique du site industriel.
- Analyser le potentiel énergétique et mettre en place des énergies renouvelables.

COMMENT ?

Les projets bénéficient d'un suivi technique et financier depuis l'étude d'opportunité, la réalisation du cahier des charges, la consultation des bureaux d'études, la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation du système.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€.

POUR ALLER PLUS LOIN

[+ http://www.eco-innovez.com](http://www.eco-innovez.com)

PARTENAIRE TECHNIQUE



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Votre contact
José Amorer - AER
03 80 40 33 57
jamorer@aer-bfc.com

Action financée par



Diagnostic énergie en industrie

Elaborer un bilan de la situation énergétique globale de l'entreprise et chiffrer les travaux d'économie d'énergie

OUTIL TECHNIQUE

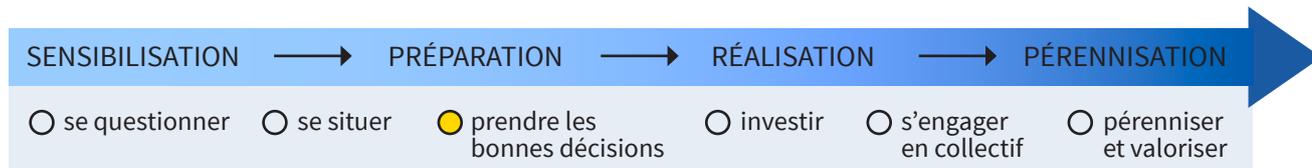


12

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.
Secteur d'activités : INDUSTRIE.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

Aider l'entreprise à comprendre les dispositifs de réduction de taxe d'énergie (TICFE, TICGN, TICPE) et de certificats d'Economie d'Energie (CEE), et à mieux les utiliser.

COMMENT ?

- Réunion d'information.
- Conseil individualisé.
- Mise en relation.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

Votre contact
Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

POUR ALLER PLUS LOIN

- <https://environnement.bfc.cci.fr/performance-energetique/diagnostic-energie-industrie>
- www.bourgognefranchecomte.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/conduire-ma-demarche-environnement/maitriser-lenergie#onglet-0environnement/maitriser-lenergie#onglet-0

PARTENAIRE TECHNIQUE



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Accompagnement sur les dispositifs financiers spécifiques à l'énergie

OUTIL TECHNIQUE



13

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises et tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Aider l'entreprise à comprendre les dispositifs de réduction de taxe d'énergie (TICFE, TICGN, TICPE), de certificats d'Économie d'Énergie (CEE), d'aides régionales.
- Apporter un appui dans les démarches de l'entreprise.

COMMENT ?

- Réunion d'information.
- Conseil individualisé.
- Mise en relation.
- Appui au montage de demande d'aides.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

Votre contact
Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

POUR ALLER PLUS LOIN

- ⊕ <https://environnement.bfc.cci.fr/trouver-des-financements/efficacite-energetique>
- ⊕ <https://www.bourgognefranche-comte.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/conduire-ma-demarche-environnement/maitriser-lenergie#onglet-0>

PARTENAIRE TECHNIQUE



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Au bureau, soyez éco-responsable !

Achats responsables, consommations d'énergie, eau, déchets, tertiaire, bureau, éco-responsable, administratif

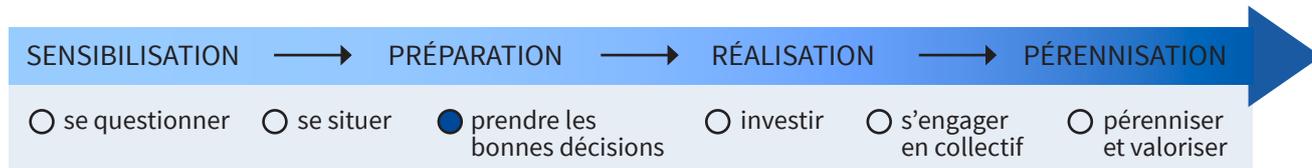
OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises en Bourgogne-Franche-Comté.
Secteur d'activités : entreprise tertiaire ayant une activité de bureau + activité administrative des industries.



PARCOURS DU PROJET



14

POUR QUOI FAIRE ?

Développer un comportement éco-responsable au bureau pour réduire les impacts environnementaux et générer des économies :

- en pratiquant des achats responsables ;
- en optimisant les consommations énergétiques ;
- en diminuant les consommations d'eau ;
- en réduisant et valorisant mieux les déchets.

COMMENT ?

1. Etat des lieux des pratiques (visite sur site - 2h30) puis proposition d'éco-gestes adaptés à l'entreprise.
2. Sensibilisation des salariés de l'entreprise à travers un MOOC sur « Pourquoi et comment agir pour réduire les impacts sur l'environnement des activités de bureau ? ».

ÉCHÉANCE ?

Inscriptions ouvertes jusqu'à septembre 2021.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

Votre contact

Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

POUR ALLER PLUS LOIN

- + <https://environnement.bfc.cci.fr/reduire-les-gaspillages/au-bureau-soyez-eco-responsable>
- + https://www.bourgognefranche-comte.cci.fr/sites/default/files/media/perf_ecoresponsable_bureau.pdf

PARTENAIRE TECHNIQUE



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Lean & Green

Faites des économies en améliorant votre performance environnementale !
Audit, déchets, énergie, eau, flux, atelier technique

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.
Secteur d'activités : INDUSTRIE



PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Réaliser des économies en optimisant les flux environnementaux de l'entreprise (énergie, matières, déchets, eau).
- Déterminer les coûts cachés des déchets.
- Acquérir des outils et méthodes d'analyse via des ateliers techniques.

COMMENT ?

- Accompagnement individuel : audit énergétique et coût complet des déchets, proposition d'un plan d'actions chiffré, suivi et aide pendant un an de la mise en place des actions d'économies et d'optimisation des flux.
- Ateliers techniques collectifs sur les thématiques déchets et énergie.

ÉCHÉANCE ?

Inscriptions ouvertes jusqu'en septembre 2021.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

Votre contact
Julie LE GOUÉZIGOU - CCI Saône-et-Loire
06 33 47 03 01
j.legouezigou@cci71.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

- + <https://environnement.bfc.cci.fr/reduire-les-gaspillages/leangreen>
- + https://www.bourgognefranchecomte.cci.fr/sites/default/files/media/action_cci_leangreen.pdf

PARTENAIRE TECHNIQUE



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Presta'Inno

Un financement en faveur des PME engagées dans un projet d'innovation

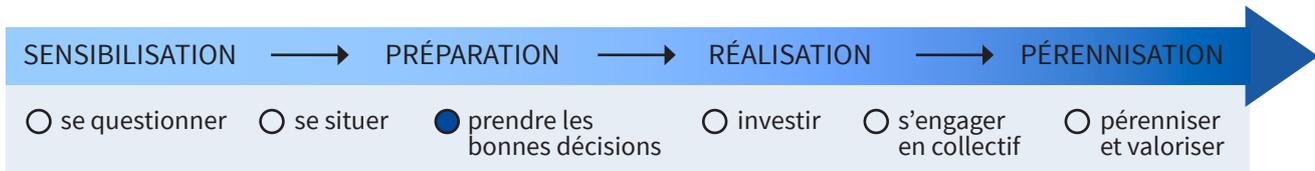
OUTIL FINANCIER



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE ET PME de tous secteurs d'activités de Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

Aide financière pour accompagner les PME inscrites dans une démarche d'innovation (technologique, organisationnelle, commerciale, sociale...) nécessitant une prestation externe. Cela concerne la formalisation d'une démarche d'innovation, la conception de produits ou le développement de nouveaux modèles d'affaires.

COMMENT ?

- L'aide accordée peut couvrir jusqu'à 70% du coût HT de la prestation, avec un plafond d'intervention de 8 000€. 70% pour les entreprises de moins de 50 salariés et 50% pour les entreprises comprises entre 50 et 250 salariés.
- Les dossiers de candidature sont disponibles en ligne : <https://aer-bfc.com/innover-eco-innovez/financement-a-linnovation>

ÉCHÉANCE ?

Prestation à soumettre et à valider sur devis avant signature de la prestation externe. La durée de réalisation de la prestation est d'1 an maximum.

COMBIEN ?

30 % à 50 % de la prestation (selon la prise en charge).

POUR ALLER PLUS LOIN

[+ http://www.aer-bfc.com](http://www.aer-bfc.com)

PARTENAIRES TECHNIQUES



Votre contact AER

Bénédicte Dolidzé

03 80 40 33 98 – contact@eco-innovez.com

Jason Queudray

03 81 81 72 62 – contact@eco-innovez.com

Carole Petit

03 80 40 33 90 – cpetit@aer-bfc.com

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

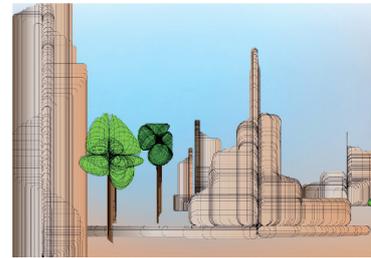
Action financée par



Diagnostic Industrie du Futur

Elaborer votre plan de développement industriel pour accroître votre compétitivité (dont l'enjeu environnemental)

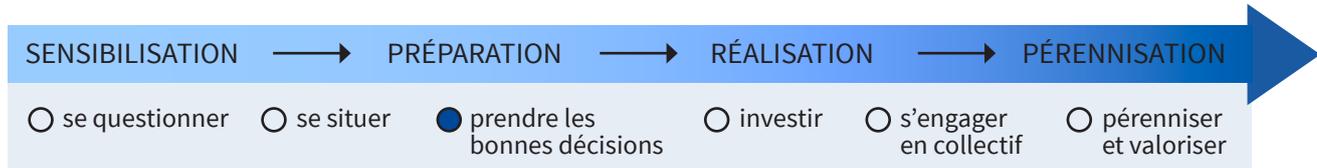
OUTIL TECHNIQUE



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



17

POUR QUOI FAIRE ?

- Le plan Industrie du Futur vise à remettre l'investissement et l'homme au coeur de la dynamique de croissance des entreprises. Repenser l'usine de demain implique un encouragement et un appui aux PME pour leur permettre une augmentation globale de leur performance.
- L'environnement est un enjeu fort de l'Industrie du Futur et une large part du diagnostic est consacré à cet enjeu.

COMMENT ?

Diagnostic personnalisé permettant de mettre en évidence des besoins en expertises (3 expertises d'une journée possible) avec proposition d'un plan d'action réalisé à travers une réunion pour une finalisation en commun avec le dirigeant et son premier cercle.

ÉCHÉANCE ?

Convention avec la Région de 3 ans (jusqu'à fin octobre 2020).

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

PARTENAIRE TECHNIQUE



Votre contact

Catherine DEFREVILLE - CETIM

03 80 40 34 67

catherine.defreville@cetim.fr

Action financée par

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Conseil ciblé

Subvention de la Région pour prestation de conseil <5 jours

OUTIL FINANCIER

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.

Toutes entreprises ou structures, inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) relevant des secteurs industriels, artisanat de production, commerce de gros interentreprises, services innovants (numérique, informatique), prestations de services techniques à l'industrie (cabinets d'étude et d'ingénierie), logistique, structures exerçant une activité contribuant au rayonnement touristique autre que l'hébergement, BTP en complément des règlements d'intervention ciblés sur le champ des TPE. Les entreprises du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) relevant de ces secteurs d'activités sont également éligibles.

PARCOURS DU PROJET



18

POUR QUOI FAIRE ?

Favoriser le recours à des conseils extérieurs.

COMMENT ?

- Le recours à un conseil extérieur en dehors des prestations à caractère obligatoire ou faisant partie de l'activité normale de l'entreprise (actes notariés, expertise comptable, réglementation IPCE...).
- Prestations inférieures à 5 jours d'intervention.
- Subvention.
- Montant : 70 % du montant HT sur la base du devis initial (coût de la journée plafonné à 1 000 €, hors frais de déplacements et d'hébergement).
- Le cumul des aides au titre du conseil ciblé est plafonné à 10 000 € sur 3 ans.

ÉCHÉANCE ?

Dépôt en ligne sur le site du Conseil Régional avant l'engagement de l'action.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

[+ https://subventions.bourgognefranche.comte.fr](https://subventions.bourgognefranche.comte.fr)

PARTENAIRE TECHNIQUE ET FINANCIER

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Votre contact

Fanny MALNOURY - Région

03 80 44 35 59

fanny.malnoury@bourgognefranche.comte.fr

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Conseil stratégique

Subvention de la Région pour prestation de conseil > 5 jours

OUTIL FINANCIER

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.

Toutes entreprises ou structures, inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) relevant des secteurs industriels, artisanat de production, commerce de gros interentreprises, services innovants (numérique, informatique), prestations de services techniques à l'industrie (cabinets d'étude et d'ingénierie), logistique, structures exerçant une activité contribuant au rayonnement touristique autre que l'hébergement, BTP en complément des règlements d'intervention ciblés sur le champ des TPE. Les entreprises du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) relevant de ces secteurs d'activités sont également éligibles.

PARCOURS DU PROJET



19

POUR QUOI FAIRE ?

Aider à définir une stratégie de développement pour l'entreprise.

COMMENT ?

- Le recours à un conseil extérieur en dehors des prestations à caractère obligatoire ou faisant partie de l'activité normale de l'entreprise (actes notariés, expertise comptable, réglementation IPCE...).
- Prestations supérieures à 5 jours d'intervention.
- Subvention.
- Montant : 50% du montant HT sur la base du devis initial (coût de la journée plafonné à 1 000 €, hors frais de déplacements et d'hébergement).
- Le cumul des aides au titre du conseil stratégique est plafonné à 30 000 € sur 3 ans.

ÉCHÉANCE ?

Dépôt en ligne sur le site du Conseil Régional avant l'engagement de l'action.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://subventions.bourgognefranche.comte.fr>

PARTENAIRE TECHNIQUE ET FINANCIER

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Vos contacts par département

21	Romain BAZIN 03 80 44 41 06 – Romain.bazin@bourgognefranche.comte.fr
71	Laurence TRIOMPHE 03 80 44 37 66 – Laurence.triomphe@bourgognefranche.comte.fr
89	Jacques DUSSABLY 03 80 44 34 53 – Jacques.dussably@bourgognefranche.comte.fr
58	Marc DAVID 03 80 44 35 28 – Marc.david@bourgognefranche.comte.fr
25	Florence BEAUJOUAN 03 81 61 55 34 – Florence.beaujouan@bourgognefranche.comte.fr
39	Charline PERNET 03 81 61.61 27 – Charline.pernet@bourgognefranche.comte.fr
70	Clara GARNIER 03 81 61 63 69 – Clara.garnier@bourgognefranche.comte.fr
NFC	Delphine SERRA 03 81 61 55 32 – Delphine.serra@bourgognefranche.comte.fr

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Conseil de spécialité sur la TEE

Pour agir, les entreprises doivent être soutenues pour prendre la bonne décision et dans certain cas, le recours à un expert indépendant et qualifié est nécessaire

OUTIL FINANCIER

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises et tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

L'entreprise a besoin parfois d'un regard extérieur spécialisé pour faire des choix pour moins et mieux consommer l'énergie, les matières premières, récupérer de la chaleur, produire moins de déchets, fabriquer des produits moins impactants, installer une chaufferie bois.

COMMENT ?

- Il est indispensable de définir ses attentes, ses besoins avant de consulter un prestataire. Des exemples de cahiers des charges sur différentes thématiques sont disponibles sur le site diagademe.
- Les aides sont des subventions de 50 à 70 % en fonction de la taille de l'entreprise. Les études réglementaires obligatoires ne sont pas aidées.

ÉCHÉANCE ?

Instruction des dossiers au fil de l'eau.

Pour des études énergies en industrie, les CCI de BFC ont signé une convention avec l'ADEME pour simplifier les démarches de l'entreprise.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

- + <https://www.diagademe.fr>
- + <https://entreprises.ademe.fr>

PARTENAIRE TECHNIQUE ET FINANCIER



Votre contact

Contactez les référents thématiques de l'ADEME pour en savoir plus :
www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

TPE gagnantes sur tous les coûts

Agir en faveur de la compétitivité des entreprises en la faisant rimer avec environnement !

En optimisant leur consommation d'énergie et la gestion de leurs flux de matière première, de déchets et d'eau, les entreprises peuvent agir à la fois sur leur compte de résultat et le respect de l'environnement

OUTIL TECHNIQUE ET FINANCIER



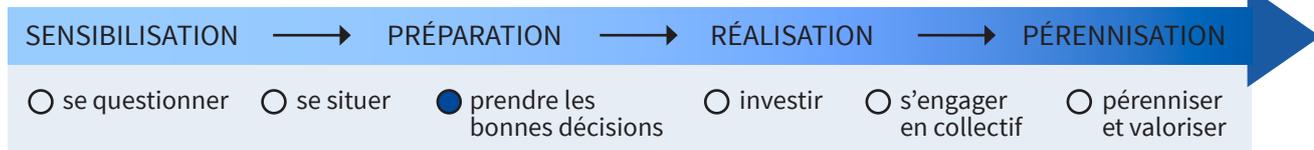
**TPE & PME GAGNANTES
SUR TOUS LES COÛTS !**
ÉNERGIE - MATIÈRES - DÉCHETS

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE de moins de 20 salariés de Bourgogne-Franche-Comté.

Secteurs d'activités : industrie, distribution, restauration et artisanat.

PARCOURS DU PROJET



21

POUR QUOI FAIRE ?

- Les premiers accompagnements montrent qu'en moyenne, il est possible de générer :
 - +180 €/an d'économies par salarié dans 80 % des entreprises
 - +300 €/an d'économies par salarié dans 60 % des entreprises
- Les actions proposées ont en grande majorité un retour sur investissement de moins d'1 an.

COMMENT ?

- L'ADEME propose une prestation de conseil d'un an par un expert sélectionné et spécifiquement formé pour identifier les pertes cachées, calculer leurs coûts et trouver avec l'entreprise les moyens de les réduire. Il propose un plan d'actions et aide à le mettre en oeuvre, avec une rentabilité courte inférieure à un an.
- En Bourgogne-Franche-Comté, les CCI et CMA assurent cette prestation.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.gagnantessurtouslescouts.fr>

Votre contact

Fabien DUFAUD - ADEME
03 80 76 89 78
fabien.dufaud@ademe.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

DIAG ECO FLUX

Vous souhaitez faire des économies en optimisant vos flux d'énergie, matières, eau et déchets ? Le Diag Éco Flux est LE programme premium d'accompagnement personnalisé qui inscrit votre entreprise dans une trajectoire durable et vertueuse

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

PME, ETI et Grands Groupes de Bourgogne-Franche-Comté avec un ou plusieurs sites (usine, restaurant, commerce alimentaire...) entre 20 et 250 salariés.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Pour « verdir » votre entreprise et réduire vos factures.
- Si vous avez plusieurs sites dans votre groupe, vous pouvez solliciter jusqu'à 5 Diag Eco Flux.

COMMENT ?

- Ce dispositif propose l'expertise de bureaux d'études spécialisés en optimisation de flux.
- Sur 12 mois, l'accompagnement se fait en 4 étapes :
 1. Analyse de vos pratiques / 2. Définition d'un plan d'actions de réduction des flux d'énergie, matières, eau et déchets / 3. Mise en place des actions que vous souhaitez engager / 4. Evaluation des économies réalisées.Lors de ces 4 étapes, vous êtes épaulés par un expert outillé pour vous faire réaliser rapidement les économies d'énergie, matières, eau et déchets. L'expert qualifiera aussi au préalable la pertinence de l'étude en fonction de votre secteur d'activité.

L'ADEME et Bpifrance sont partenaires pour mutualiser leurs expertises respectives afin de servir au mieux un maximum d'entreprises dans leur transition énergétique :

- Méthodologie, retours d'expérience et solutions apportés par l'ADEME.
- Accompagnement et conseil apportés par Bpifrance.

ÉCHÉANCE ?

Lancement le 1er septembre 2020, jusqu'au 31 décembre 2021 et jusqu'à consommation de l'enveloppe.

COMBIEN ?

Ce dispositif, financé par l'ADEME et opéré par Bpifrance, accompagne les entreprises dans la transition écologique en France. Le prix du Diag Eco Flux dépend de la taille du site de l'entreprise visé par le dispositif. Effectif du site concerné le Diag Eco-flux : 20 à 50 → 1 000€ HT / 51 à 250 → 1 500€ HT.

POUR ALLER PLUS LOIN

[+ http://diagecoflux.bpifrance.fr](http://diagecoflux.bpifrance.fr)

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Votre contact

Nicolas ALLARD - Bpifrance BFC

03 80 78 82 49

nicolas.allard@bpifrance.fr

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Accélérateur à projets sur l'économie circulaire

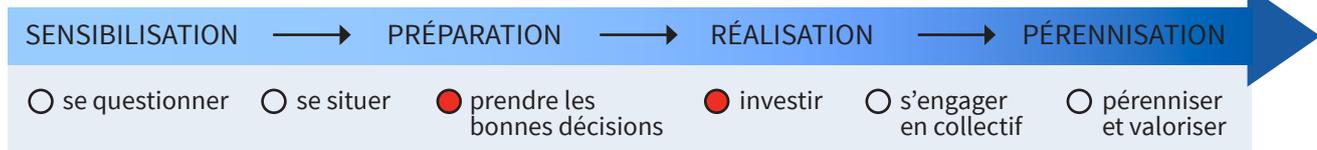
Accélérer l'identification et le montage de projets en lien avec l'économie circulaire et développer les synergies organisationnelles entre les différents acteurs régionaux

OUTIL TECHNIQUE ET FINANCIER

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises et tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



23

POUR QUOI FAIRE ?

→ L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté lancent un appel à projets Economie circulaire. Collectivités territoriales, entreprises, associations peuvent candidater à un ou plusieurs des volets suivants :

Volet 1 : Économie de la ressource

Volet 2 : Écologie Industrielle et Territoriale

Volet 3 : Éco-conception des biens et des services

Volet 4 : Économie de la fonctionnalité

Volet 5 : Allongement de la durée d'usage - réemploi, réparation, réutilisation

Volet 6 : Recyclage et valorisation

Volet 7 : Déchets du BTP

Volet 8 : Agriculture et Économie circulaire

→ Les objectifs de cet appel à projets sont multiples : d'une part accélérer l'identification et le montage de projets en lien avec l'économie circulaire et d'autre part développer les synergies organisationnelles entre différents acteurs régionaux.

COMMENT ?

La procédure de candidature comprend trois phases :

- 1^{ère} phase : dépôt par le porteur de projet d'une fiche de synthèse du projet,
- 2^{ème} phase : audition du porteur de projet sur la base de la fiche de synthèse,
- 3^{ème} phase : dépôt par le porteur de projet du dossier de candidature.

Des documents-types pour la première et troisième phase sont fournis par l'ADEME et la Région.

ÉCHÉANCE ?

2 sessions annuelles.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/1050>

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Vos contacts

Fabien DUFAUD - ADEME

03 80 76 89 78

fabien.dufaud@ademe.fr

Sophie KLEIN-AUER - Région

03 80 44 40 85

sophie.auer@bourgognefranche-comte.fr

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Accompagnement de projet / Investissement

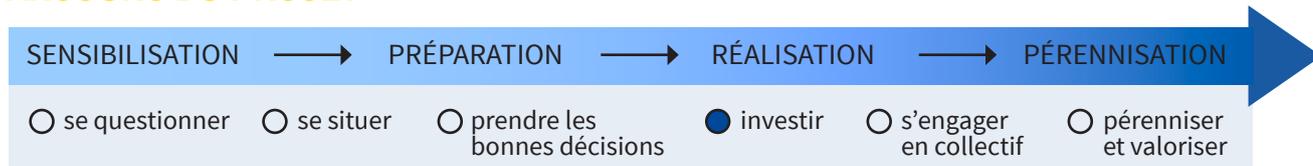
Soutenir les projets d'entreprises permettant d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources et diminuer les impacts sur l'environnement

OUTIL TECHNIQUE ET FINANCIER

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprise de tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Accompagner l'entreprise dans la prise de risque.
- Améliorer son retour sur investissement.

COMMENT ?

- Le soutien concerne des opérations exemplaires et des opérations de diffusion dans le cadre du Fonds Chaleur et du Fonds déchets (pour celui-ci les dossiers sont instruits dans le cadre de l'AAP économie circulaire).
- Les aides peuvent être des subventions ou des avances remboursables, les intensités d'aide sont fonction de la taille de l'entreprise et de la nature du projet. Dans un certain nombre de cas, l'aide sera calculée sur une assiette correspondant à un surcoût.

ÉCHÉANCE ?

Valable pour l'année en cours selon des échéances spécifiques des AAP sinon instruction des dossiers au fil de l'eau.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

- + <https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr>
- + <https://entreprises.ademe.fr>

PARTENAIRE TECHNIQUE ET FINANCIER



Votre contact

Contactez les référents thématiques de l'ADEME pour en savoir plus :
www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

PIA - Programme d'investissement d'avenir

Le PIA opéré par l'ADEME vise à stimuler les innovations autour de la Transition Energétique et Ecologique (TEE) jusqu'à leur mise sur le marché. Les projets soutenus ont des TRL (Technological Readiness Level) de 6 à 9+

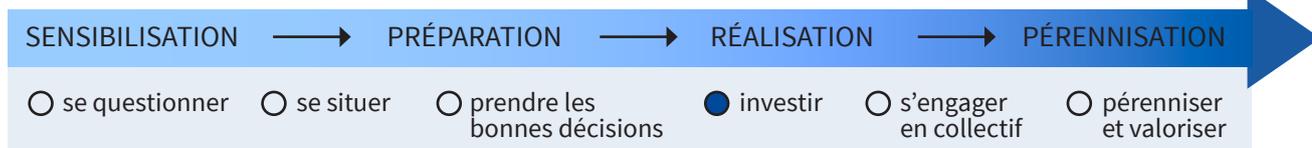
OUTIL FINANCIER



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprise de Bourgogne-Franche-Comté.
Secteurs d'activités : énergie, transport, chimie, agriculture, déchets, eau...

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

- Contribuer à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions, services et technologies innovants.
- Favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders autour des thématiques suivantes :
 - la production d'énergies renouvelables, les réseaux énergétiques optimisés ;
 - les transports ;
 - l'efficacité énergétique dans le bâtiment ;
 - l'industrie et l'agriculture éco-efficace ;
 - les matériaux et la chimie biosourcés, les biocarburants ;
 - l'économie circulaire, les déchets ;
 - l'eau et la biodiversité ;
 - la santé et l'environnement.

COMMENT ?

- 3 dispositifs font l'objet d'appels à projets réguliers en ligne sur le site :
 - l'action DEMONSTRATEURS : un projet = plusieurs entreprises en consortium ;
 - l'action ACCELERER LE DEV D'ECOSYSTEMES D'INNOVATION PERFORMANTS : recherche avec un laboratoire ;
 - l'action CONCOURS D'INNOVATION : dédiée aux PME, coût du projet entre 600 k€ et 5 M€.
- Soutien via des aides remboursables et subventions, prise de participation.

ÉCHÉANCE ?

Un calendrier des soumissions des projets connus à l'année. Pour le concours d'innovation, plusieurs vagues par an d'une durée de 3 mois. Dossier électronique via une plateforme.
Critères de sélection : caractère innovant et valeur ajoutée du projet ; impact économique ; capacité du porteur à mener le projet et critères d'éco conditionnalité du projet.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

[+ https://www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets](https://www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets)

PARTENAIRE TECHNIQUE ET FINANCIER



Votre contact
Cécile Colson - ADEME
03 80 76 89 76
cecile.colson@ademe.fr

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Aide à l'immobilier d'entreprises PME et ESS

OUTIL FINANCIER

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

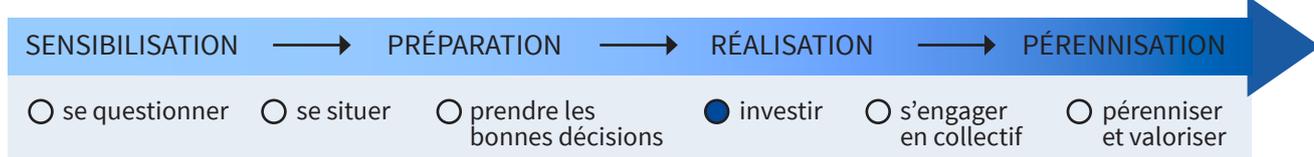
TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.

Toutes entreprises ou structures, inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) relevant des secteurs industriels, artisanat de production, commerce de gros interentreprises, services innovants (numérique, informatique), prestations de services techniques à l'industrie (cabinets d'étude et d'ingénierie), logistique, structures exerçant une activité contribuant au rayonnement touristique autre que l'hébergement, BTP en complément des règlements d'intervention ciblés sur le champ des TPE.

Les entreprises disposant de l'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) quelque soit leur secteur d'activité sont également éligibles.

A titre exceptionnel, les ETI pourront être éligible si le projet est structurant pour le territoire (+ de 10 création d'emplois) et s'il répond aux exigences de la réglementation européenne.

PARCOURS DU PROJET



26

POUR QUOI FAIRE ?

Accompagner la construction, l'acquisition, l'extension et la rénovation de bâtiments, s'inscrivant dans un objectif de développement durable.

COMMENT ?

- Subvention plafonnée à 50 000 € :
 - Les constructions ou extensions neuves ;
 - Les acquisitions seules et/ou les acquisitions avec travaux ;
 - Les rénovations (pour toutes les entreprises de l'ESS ainsi que pour toutes les entreprises situées dans les ZRR, AFR et QPV) ;
 - Les acquisitions et/ou extension avec rénovation.
- Subvention bonifiée plafonnée à 100 000 € :
 - Les constructions neuves qui vont au-delà de la réglementation thermique en vigueur ou qui sont exemplaires en termes d'efficacité énergétique ;
 - La déconstruction de bâtiments suivie d'une reconstruction ;
 - Les acquisitions suivies d'une rénovation de bâtiments en BBC ;
 - Les rénovations globales de bâtiments en BBC ;
 - Les rénovations partielles portant sur plusieurs parties de l'enveloppe du bâtiment qui atteignent des valeurs de référence ;
 - Les rénovations avec extension de bâtiments en BBC ;
 - Dans les cas d'opération mixtes (extension et rénovation ou acquisition et rénovation), la partie performante sur le plan énergétique doit être substantielle afin de pouvoir bénéficier de l'aide majorée ;
 - Projets exogènes ou endogènes à fort enjeu d'emplois (+ 30 emplois créés).
- Taux de 10 % à 20 % selon la taille de l'entreprise (majoration de 10% supplémentaire dans les zones AFR).
- Pour les projets relevant de l'ESS ainsi que pour tous les autres projets situés en ZRR, AFR ou QPV, une bonification du taux d'aide pourra être appliquée jusqu'à 50 % maximum sous réserve de possibilité de l'application du régime de-minimis.
- L'intervention régionale ne pourra se faire qu'en complément de l'intervention d'un EPCI.
- Financement par crédit-bail, ou financement direct.
- Les SCI sont inéligibles.

ÉCHÉANCE ?

Dépôt en ligne sur le site du Conseil Régional avant l'engagement de l'action.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

 <https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

PARTENAIRES TECHNIQUES**Vos contacts par département****Pour le service PME****21 Romain BAZIN**

03 80 44 41 06 – Romain.bazin@bourgognefranche-comte.fr

71 Laurence TRIOMPHE

03 80 44 37 66 – Laurence.triomphe@bourgognefranche-comte.fr

89 Jacques DUSSABLY

03 80 44 34 53 – Jacques.dussably@bourgognefranche-comte.fr

58 Marc DAVID

03 80 44 35 28 – Marc.david@bourgognefranche-comte.fr

25 Florence BEAUJOUAN

03 81 61 55 34 – Florence.beaujouan@bourgognefranche-comte.fr

39 Charline PERNET

03 81 61.61 27 – Charline.pernet@bourgognefranche-comte.fr

70 Clara GARNIER

03 81 61 63 69 – Clara.garnier@bourgognefranche-comte.fr

NFC Delphine SERRA

03 81 61 55 32 – Delphine.serra@bourgognefranche-comte.fr

Pour le service ESS**21-71-89-58 Emilie BUATOIS**

03 80 44 37 32 – Emilie.buatois@bourgognefranche-comte.fr

25-70-39-90 Céline TOURNIER

03 81 61 61 79 – Celine.tournier@bourgognefranche-comte.fr

Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Aide aux investissements matériels des entreprises de l'ESS

Subvention de la Région, bonification de taux TEE pour les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

OUTIL FINANCIER

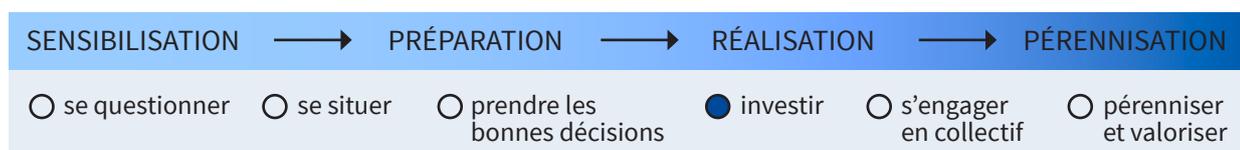
A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE de Bourgogne-Franche-Comté.

Seteurs d'activités : tous types de structures ayant l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) en cours de validité (agrément de droit ou sur demande auprès de la DIRECCTE).

Sont exclus les projets portés par une SCI.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

Accompagner des projets d'investissements liés à l'outil de production des entreprises de l'ESS.

COMMENT ?

- Investissement matériel / équipement de production : sous réserve des régimes communautaires applicables et dans le respect des plafonds d'intervention de ces régimes, l'intervention de la Région est la suivante :
 - 20% maximum du montant de l'investissement éligible TTC (ou HT si le bénéficiaire peut récupérer la TVA) ;
 - Une bonification du taux d'aide pourra être appliquée jusqu'à hauteur de 50% maximum sous réserve des régimes d'aide applicables et dans le respect des taux et des plafonds d'intervention de ces régimes dans les cas suivants : pour les projets de transition énergétique et/ou d'économie circulaire, après avis de l'ADEME ; pour les projets situés en ZRR, en AFR ou en QPV ;
 - Inscription dans la limite du budget alloué.
- Les matériels peuvent être neufs, ou d'occasion révisés et garantis par un vendeur professionnel, sous réserve de ne pas avoir précédemment bénéficié d'aide publique.
- Sont exclus les locations de matériel en crédit-bail.
- Projet dont le minimum de dépenses éligibles est fixé à 5 000 € TTC (HT si le bénéficiaire peut récupérer la TVA).
- Pour les projets d'investissement dont le coût total est supérieur ou égal à 10 000 €, seront privilégiés ceux dont le plan d'investissement présentera des cofinancements publics ou privés.

ÉCHÉANCE ?

Dépôt en ligne sur le site du Conseil Régional avant l'engagement de l'action.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

[+ https://subventions.bourgognefranche.comte.fr](https://subventions.bourgognefranche.comte.fr)

PARTENAIRES TECHNIQUES



Vos contacts

Mélanie LAFOND - Région

03 80 44 36 84

melanie.lafond@bourgognefranche.comte.fr

Catherine SCHELLENBERGER - Région

03 81 61 62 13

catherine.schellen@bourgognefranche.comte.fr

Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Aide à la performance environnementale PME

Outil de production de bâtiment

OUTIL FINANCIER

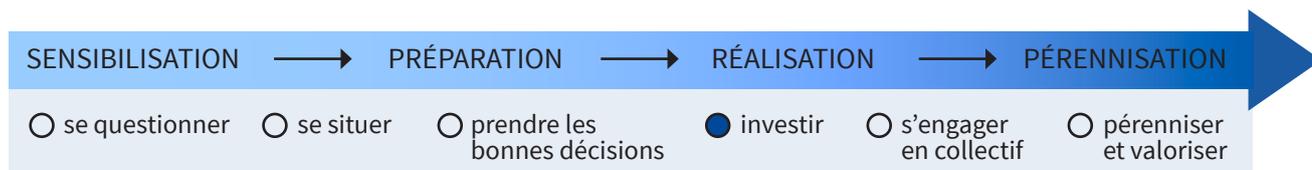
A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.

Toutes entreprises ou structures, inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) relevant des secteurs industriels, artisanat de production, commerce de gros interentreprises, services innovants (numérique, informatique), prestations de services techniques à l'industrie (cabinets d'étude et d'ingénierie), logistique, structures exerçant une activité contribuant au rayonnement touristique autre que l'hébergement, BTP en complément des règlements d'intervention ciblés sur le champ des TPE. Les entreprises du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) relevant de ces secteurs d'activités sont également éligibles.

A titre exceptionnel, les grandes entreprises pourront être éligibles si le projet est structurant pour le territoire (fortement créateur d'emplois, investissements significatifs...) ou s'inscrivant dans une logique de TEE et répondant aux exigences de la réglementation européenne.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

Favoriser les investissements liés à l'outil de production s'inscrivant dans une logique de performance énergétique ou de développement durable.

COMMENT ?

- Taux d'aide de 20% des investissements éligibles sous forme de subvention, dans le respect des règles de cumul des aides publiques - Plancher des dépenses éligibles : 50 000 €.
- Minimum 10 k€ - Maximum de 200 k€.
- Pour les investissements matériels liés à la performance énergétique et écologique un avis ou une étude devra être produit, selon les cas :
 - pour les projets en lien avec l'appel à projets économie circulaire : un avis de l'ADEME sera demandé ;
 - pour les projets en lien avec la transition énergétique (maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables), une visite énergie : un audit ou une étude devra être réalisé soit par un bureau d'étude, soit par une personne dûment qualifiée appartenant à une structure partenaire de l'ADEME.

Dans tous les cas, une approche globale des flux matières, énergétique, déchets est recherchée.

- Les aides allouées au titre du dispositif Performance environnementale pourront être cumulables avec les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).
- Un cumul de dispositif d'aide à l'immobilier et performance environnementale au titre du process est possible dans la limite totale de 200 000 € sur 3 ans pour les deux dispositifs.
- Subvention de 20 % du surcoût (plafond 250 k€) dans le cas spécifique d'acquisition de camion à motorisation plus responsable de l'environnement.

ÉCHÉANCE ?

Dépôt en ligne sur le site du Conseil Régional avant l'engagement de l'action.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

 <https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

PARTENAIRES TECHNIQUES



Vos contacts par département

21 Romain BAZIN

03 80 44 41 06 – Romain.bazin@bourgognefranche-comte.fr

71 Laurence TRIOMPHE

03 80 44 37 66 – Laurence.triomphe@bourgognefranche-comte.fr

89 Jacques DUSSABLY

03 80 44 34 53 – Jacques.dussably@bourgognefranche-comte.fr

58 Marc DAVID

03 80 44 35 28 – Marc.david@bourgognefranche-comte.fr

25 Florence BEAUJOUAN

03 81 61 55 34 – Florence.beaujouan@bourgognefranche-comte.fr

39 Charline PERNET

03 81 61.61 27 – Charline.pernet@bourgognefranche-comte.fr

70 Clara GARNIER

03 81 61 63 69 – Clara.garnier@bourgognefranche-comte.fr

NFC Delphine SERRA

03 81 61 55 32 – Delphine.serra@bourgognefranche-comte.fr

Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Aide régionale au recrutement de cadre

Prêt à taux zéro de la Région pour l'embauche de cadre en CDI

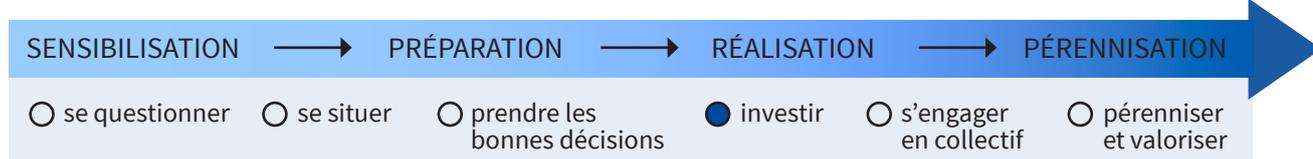
OUTIL FINANCIER

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.

Toutes entreprises ou structures, inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) relevant des secteurs industriels, artisanat de production, commerce de gros interentreprises, services innovants (numérique, informatique), prestations de services techniques à l'industrie (cabinets d'étude et d'ingénierie), logistique, structures exerçant une activité contribuant au rayonnement touristique autre que l'hébergement, BTP en complément des règlements d'intervention ciblés sur le champ des TPE. Les entreprises du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) relevant de ces secteurs d'activités sont également éligibles.

PARCOURS DU PROJET



29

POUR QUOI FAIRE ?

Encourager l'entreprise à se doter de nouvelles compétences (créations de postes) via un apport en trésorerie.

COMMENT ?

- Pour toutes les entreprises, recrutement en CDI d'un cadre R&D, cadre développement durable, cadre RSE, cadre qualité, cadre export à condition que l'entreprise compte moins de 3 cadres dans ces fonctions. Pour les entreprises de moins de 50 personnes, sont également éligibles : cadre d'encadrement, cadre commercial, cadre administratif et financier, assistant export, cadre développeur informatique.
- Prêt à taux zéro.
- Montant : salaire chargé de la première année d'embauche plafonné à 50 000 €.
- Remboursement sur 3 ans (4 ans pour les cadres R&D), dont 1 an de différé (2 pour les cadres R&D).

ÉCHÉANCE ?

Dépôt en ligne sur le site du Conseil Régional avant l'engagement de l'action.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise

POUR ALLER PLUS LOIN

[+ https://subventions.bourgognefranche-comte.fr](https://subventions.bourgognefranche-comte.fr)

PARTENAIRE TECHNIQUE ET FINANCIER

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Vos contacts par département

21	Romain BAZIN 03 80 44 41 06 – Romain.bazin@bourgognefranche-comte.fr
71	Laurence TRIOMPHE 03 80 44 37 66 – Laurence.triomphe@bourgognefranche-comte.fr
89	Jacques DUSSABLY 03 80 44 34 53 – Jacques.dussably@bourgognefranche-comte.fr
58	Marc DAVID 03 80 44 35 28 – Marc.david@bourgognefranche-comte.fr
25	Florence BEAUJOUAN 03 81 61 55 34 – Florence.beaujouan@bourgognefranche-comte.fr
39	Charline PERNET 03 81 61.61 27 – Charline.pernet@bourgognefranche-comte.fr
70	Clara GARNIER 03 81 61 63 69 – Clara.garnier@bourgognefranche-comte.fr
NFC	Delphine SERRA 03 81 61 55 32 – Delphine.serra@bourgognefranche-comte.fr

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Formation référent énergie en industrie

Formation d'un référent énergie dans une entreprise industrielle afin d'optimiser la performance énergétique et mettre en place des actions concrètes

OUTIL TECHNIQUE

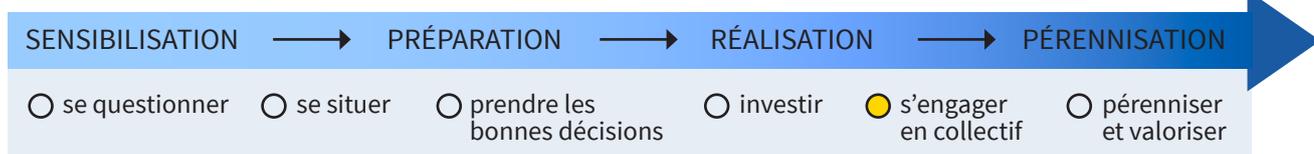
A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises en France.
Secteurs d'activités : entreprises industrielles.



30

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

La formation s'adresse aux salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie, afin de concevoir et mettre en place des progrès concrets, réalistes et rentables pour améliorer la performance énergétique.

COMMENT ?

Le parcours multimodal est composé d'un MOOC sur les fondamentaux de l'efficacité énergétique, d'un stage en présentiel, d'un accompagnement individuel en situation de travail et de modules complémentaires optionnels.

ÉCHÉANCE ?

Fin 2023.

COMBIEN ?

Prise en charge jusqu'à 100%.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.prorefei.org

Votre contact
Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

PARTENAIRES TECHNIQUES



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Club expert ISO 50001

Benchmark entre entreprises ayant une démarche de performance énergétique

OUTIL TECHNIQUE

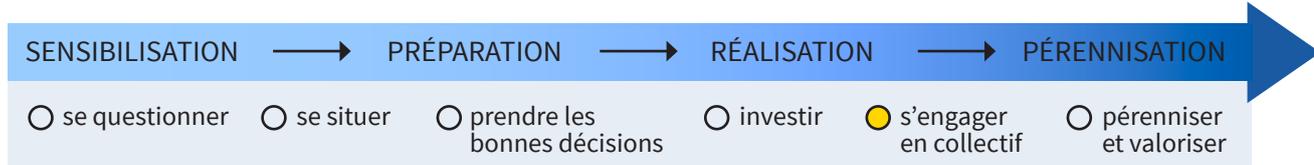


31

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises de tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

Les entreprises engagées dans une démarche d'économies d'énergie, certifiées ou non ISO 50001, peuvent se retrouver pour échanger sur leurs projets, identifier de nouveaux potentiels d'économies d'énergies, partager des bonnes pratiques, anticiper les nouveautés réglementaires et celles liées à la norme ISO 50001, identifier les aides financières mobilisables...

COMMENT ?

3 réunions de club ISO 50001 par an, dans les locaux d'une entreprise industrielle.

ÉCHÉANCE ?

Adhésion annuelle - jusqu'au 31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

Votre contact
Claire NICOLAS - CCI Doubs
03 81 25 25 85
c.nicolas@bourgognefranche-comte.cci.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

- + <https://environnement.bfc.cci.fr>
- + <https://www.bourgognefranche-comte.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/conduire-ma-demarche-environnement/maitriser-lenergie#onglet-0>

PARTENAIRE TECHNIQUE



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

En route vers la performance énergétique

Systeme de management de l'énergie par étapes

OUTIL TECHNIQUE



32

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises de tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

Action collective de management de l'énergie par étapes pour :

- Acquérir de la méthode et des outils.
- Échanger et partager vos expériences avec d'autres entreprises.
- Donner du rythme au projet, disposer d'une feuille de route à chaque étape.

COMMENT ?

- Alternance de phases collectives et individuelles avec la réalisation d'un diagnostic énergétique par un Bureau d'Etudes (financement possible par l'ADEME).
- Organisation de 3 ateliers de formation / action sur la performance énergétique et l'ISO 50001 répartis sur 12 mois.
- Accompagnement par le conseiller énergie de la CCI.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

Votre contact
Claire NICOLAS - CCI Doubs
03 81 25 25 85
c.nicolas@bourgognefranchecomte.cci.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

- + <https://environnement.bfc.cci.fr/performance-energetique/ateliers-sme-par-etapes>
- + <https://www.bourgognefranchecomte.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/conduire-ma-demarche-environnement/maitriser-lenergie#onglet-0>

PARTENAIRES TECHNIQUES



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Boite à outils ADEME

L'ADEME met à disposition des entreprises une mine d'information provenant de travaux de recherche, de prospective, de capitalisation d'expériences, d'analyse de données

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprises et tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET



POUR QUOI FAIRE ?

Dans les entreprises, les dirigeants, les responsables QSE, énergie, innovation, les commerciaux, les financiers... ont besoin de se tenir informés techniquement, juridiquement, économiquement d'un certain nombre de sujets en lien avec la TEE. Ils sont à la recherche d'éléments objectifs, fiables, avec des degrés d'expertises variables, et le plus à jour possible.

COMMENT ?

- Les ressources sont disponibles sur le site Internet de l'ADEME en région et au niveau national ou des sites dédiés comme Base Impacts. Les informations sont présentes sous la forme de résultats d'étude, de témoignages, de guides, d'outils comme la boite à outils «achats responsables», d'avis techniques.
- Pour suivre les actualités, s'abonner aux différentes publications ADEME : ADEME MAGAZINE, ADEME Bourgogne-Franche-Comté, la lettre stratégique, sur la recherche, internationale et suivre les réseaux sociaux.

ÉCHÉANCE ?

Valable pour l'année en cours.

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€

POUR ALLER PLUS LOIN

- + <https://www.ademe.fr>
- + <https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr>
- + <https://entreprises.ademe.fr>

Votre contact

Elise AUCORDONNIER - ADEME

03 80 76 89 67

elise.aucordonnier@ademe.fr

PARTENAIRE TECHNIQUE ET FINANCIER



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Affichage environnemental des hébergements touristiques

Accompagnement individuel

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

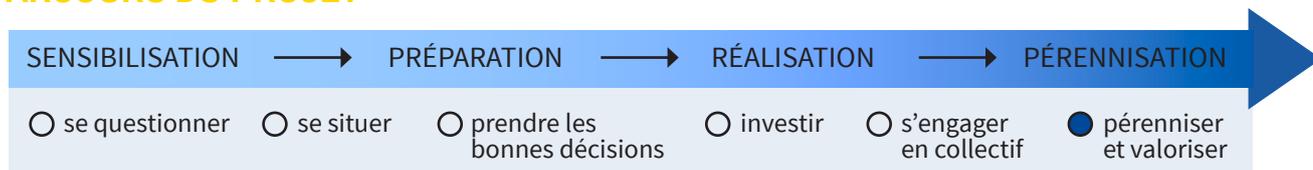
Toute taille d'entreprises en Bourgogne-Franche-Comté.

Secteur d'activités : hébergements touristiques.



MOBILISONS LES ÉNERGIES &
PRÉSERVONS VOS RESSOURCES

PARCOURS DU PROJET



34

POUR QUOI FAIRE ?

Diminuer le coût environnemental et économique d'une nuitée dans l'établissement. Réduire jusqu'à 60% l'impact écologique et 7% d'économie en moyenne sur une nuitée. Gain économique, environnemental et une meilleure communication sur l'image de l'hébergement qui s'engage dans une démarche responsable.

COMMENT ?

Etude au préalable des factures énergie, consommables et eaux, audit d'une journée dans l'établissement, modélisation des résultats, remise d'un rapport des résultats obtenus avec suggestions d'améliorations, et remise d'une étiquette avec une note afin de l'afficher dans l'établissement.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

[+ https://environnement.bfc.cci.fr](https://environnement.bfc.cci.fr)

PARTENAIRES TECHNIQUES



Votre contact
Maryline NOIRAT - CCI Doubs
03 81 31 25 03
mnoirat@doubs.cci.fr

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



Imprim'Vert

La marque Imprim'Vert® a pour objectif de diminuer les impacts de l'activité d'impression sur l'environnement

OUTIL TECHNIQUE

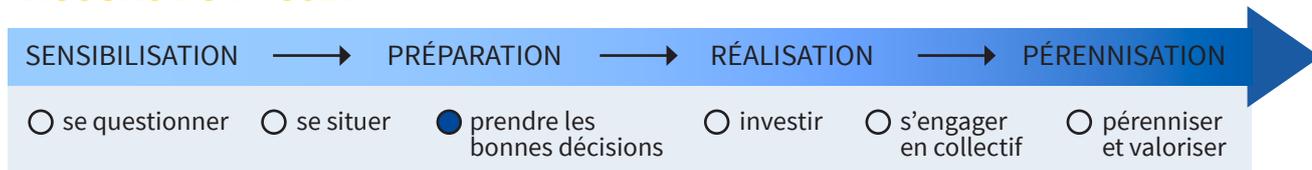


A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE PME de moins de 20 salariés de Bourgogne-Franche-Comté.

Secteur d'activités : toute entreprise ayant une activité d'impression (offset, numérique, sérigraphie, flexographie...).

PARCOURS DU PROJET



35

POUR QUOI FAIRE ?

- Accompagnement individuel par votre référent Imprimvert départemental, pour favoriser la mise en place d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement (stockage, déchets, produits utilisés...).
- Suivi des consommations d'énergie.
- Valorisation de la démarche auprès des clients et fournisseurs.
- Attribution d'une marque nationale reconnue.

COMMENT ?

- Diagnostic sur site / audit de conformité par rapport au cahier des charges national de la marque.
- Rapport de visite avec préconisations concrètes.
- Présentation du dossier complet en Comité régional Imprimvert.
- Attribution de la marque si conformité Imprimvert.
- Visite de suivi sur site tous les 3 ans.

ÉCHÉANCE ?

Valable pour l'année en cours.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.imprimvert.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES



Votre contact
Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



Répar'acteurs

Je répare et ça repart !

OUTIL TECHNIQUE



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.
Artisans des métiers de la réparation et du réemploi.

PARCOURS DU PROJET



36

POUR QUOI FAIRE ?

Donner une visibilité grand public aux métiers de la réparation en tant qu'acteur de la prévention des déchets, de l'allongement de durée de vie et de deuxième vie des produits et contribuer à l'amélioration de l'image de ces métiers.

COMMENT ?

- Territoire Bourgogne : attribution de la marque par la signature d'une charte et mise en ligne sur www.artisanat-bourgogne.fr, animation d'événements de promotion grand public (foires et salons et site annuaire des Répar'acteurs).
- Territoire Franche-Comté : visite d'attribution de la marque et animation lors d'événements de promotion grand public (foires et salons et site Annuaire des répar'acteurs).

ÉCHÉANCE ?

Valable pour l'année en cours.

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€

POUR ALLER PLUS LOIN

<http://www.annuaire-reparation.fr>

Votre contact
Contactez les conseillers/ères TEE départementaux pour en savoir plus

PARTENAIRES TECHNIQUES



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Opération d'élimination des déchets dangereux

Coup de balai sur les déchets dangereux

OUTIL TECHNIQUE



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.
Tout artisan et toute entreprise.

PARCOURS DU PROJET



37

POUR QUOI FAIRE ?

- Solution complémentaire pour l'élimination de ses déchets dangereux.
- Conditions financières simples et tarif négocié.

COMMENT ?

Opération ponctuelle 1 à 2 fois par an sur des sites d'accueil répartis en Bourgogne et dans les 3 départements du Jura et du Territoire de Belfort, avec un tarif négocié, complémentaire aux solutions déjà existantes.

ÉCHÉANCE ?

Pour connaître les dates annuelles contacter la CMA de votre département.

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise.

Votre contact
Contactez les conseillers/ères TEE
départementaux pour en savoir plus

PARTENAIRES TECHNIQUES



Action financée par



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Offre de services du réseau RT2E pour des actions territoriales avec les collectivités



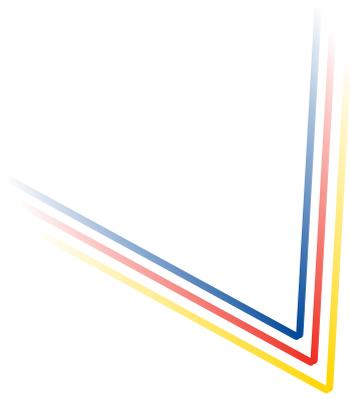
Financé et animé par



www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

www.bourgognefranchecomte.fr

Août 2020



Certaines actions n'ont de sens que si elles sont déployées à une échelle plus locale et si elles sont conduites de façon concertée et partenariale avec les collectivités territoriales.

Pour les différencier du catalogue d'actions «classique», elles sont présentées dans une offre complémentaire, composée aujourd'hui de 10 actions.

Les collectivités et le réseau doivent s'unir, se concerter, coopérer pour déployer ces actions qui nécessitent de mobiliser un nombre important d'entreprises sur un territoire pour avoir un effet environnemental réel.

Offre de services du réseau RT2E pour des actions territoriales avec les collectivités

CMAI Charte régionale d'accueil des professionnels en déchèteries publiques

- coût résiduel pour l'entreprise (tarification en vigueur EPCI accès déchèteries)
- coût résiduel pour l'ECPI (outils de communication)

CCI Gourmet bag

- 0 € résiduel pour l'entreprise
- coût résiduel pour l'ECPI (outils de communication)

CMAI Elimination des déchets dans la filière menuiserie

- 0 € résiduel pour l'entreprise
- coût résiduel pour l'ECPI (outils de communication)

CMAI Salon éco-habitat

- 0 € résiduel pour l'entreprise
- coût résiduel pour l'ECPI (outils de communication)

CCI Au bureau, soyez éco- responsables !

- coût résiduel pour l'entreprise
- coût résiduel pour l'entreprise

CMAI Réunions et visites de chantier de rénovation exemplaire idéalement

- 0 € résiduel pour l'entreprise
- 0 € résiduel pour l'ECPI

CMAI Mobilisation des artisans dans une dynamique d'Ecologie Industrielle et Territoriale

- 0 € résiduel pour l'entreprise en 2019
- 0 € résiduel pour l'ECPI

CCI ACTIF - Accompagnement des territoires à l'Ecologie Industrielle Territoriale

- 0 € résiduel pour l'entreprise
- coût résiduel pour l'ECPI (coût d'accès ACTIF selon la taille du territoire)

CCI et CMAI Charte commerçants et artisans éco- responsables

- 0 € résiduel pour l'entreprise
- coût résiduel pour l'ECPI (outils de communication)

GBFC Une ambition pour un développement endogène des territoires

- coût résiduel pour l'ECPI

Transition énergétique

Economie circulaire

Transition énergétique
& Economie circulaire

Août 2020

Offre du réseau RT2E aux collectivités en Bourgogne-Franche-Comté

Financé et animé par



Charte régionale d'accueil des professionnels en déchèteries publiques en BFC

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE de Bourgogne-Franche-Comté.

POUR QUOI FAIRE ?

Charte d'accueil des professionnels en déchèteries publiques de Bourgogne Franche-Comté, en partenariat avec l'ADEME, la Région, la CMAR, la FFb et la CAPEB.

Objectif / intérêt pour la collectivité :

- Sensibiliser les entreprises à la gestion de leurs déchets, et au respect des modalités d'accueil en déchèteries.
- Obtenir une identité régionale avec un engagement de l'ensemble des gestionnaires de déchèteries.
- Favoriser la valorisation des déchets des professionnels et limiter les dépôts sauvages.
- Permettre de travailler sur des projets communs avec les représentants des professionnels (CMAR, FFb, CAPEB).

Objectif / intérêt pour les acteurs économiques du territoire :

- Conserver un accès aux déchèteries publiques moyennant le respect des conditions d'accueil.
- Référencement des déchèteries publiques acceptant les professionnels.
- Bénéficier d'outils tel qu'une carte interactive des déchèteries de la région : types de déchets acceptés, horaires, tonnages, prix...
- Faire valoir les besoins et échanger avec les collectivités à travers leurs représentants.

COMMENT ?

Rôle de la collectivité :

- Respecter les engagements de la charte (quantité minimum accepté/semaine, nature des déchets, transmission de document pour la traçabilité de gestion des déchets...).
- Accueillir et conseiller les professionnels en déchèterie.

Rôle de l'ASCOMADE :

- Promouvoir la charte auprès des collectivités et les inciter à s'engager.
- Apporter un soutien technique aux collectivités.
- Assurer le suivi et l'application de la Charte.
- Organisation de réunions en partenariat avec les partenaires techniques (CMAR, FFb et CAPEB) à destination des professionnels.
- Mettre à jour des différents supports de communication.

Service rendu aux entreprises :

- Favoriser la valorisation des déchets produits en petites quantités par les professionnels, en déchèteries publiques, si aucun autre exutoire n'est présent sur le territoire.

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour la collectivité.
Aucun coût résiduel pour l'entreprise.

OUTILS DISPONIBLES

Site cartographique répertoriant les déchèteries publiques et professionnelles de BFC :

 <https://www.accueil-pro-decheterie-bfc.fr>

BILAN déjà obtenu avec cette opération

Août 2020 : 52 déchèteries engagées pour 10 gestionnaires / 12 déchèteries labellisées pour 3 gestionnaires.

POUR ALLER PLUS LOIN

 <https://ascomade.org/actions/charte-regionale-daccueil-des-professionnels-en-decheteries-publiques>

PARTENAIRES TECHNIQUES



Votre contact

Justine PEGUET - ASCOMADE

03 81 83 58 23 – dechets@ascomade.org

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté.
Secteurs d'activités : restaurants.

POUR QUOI FAIRE ?

- Développer la pratique du gourmet bag dans la restauration commerciale et diminuer ainsi le gaspillage alimentaire.
- Fournir un accompagnement et des outils de communication aux restaurateurs pour faciliter la communication auprès de leur clientèle.

COMMENT ?

Action portée par la collectivité avec un accompagnement méthodologique et technique de la CCI.

Rôle de la collectivité :

- Imprimer les outils de communication (kit outils, info restaurateurs, affiches...).
- Démarcher les restaurateurs.
- Remettre le kit d'outils de communication aux restaurateurs.
- Communiquer à la CCI la liste des restaurateurs ayant souhaité bénéficier du kit.
- Trouver et impliquer des partenaires pouvant être des relais de communication (offices de tourisme...).
- Communiquer auprès du grand public.

Rôle de la CCI :

- Former les agents de la collectivité qui démarcheront les restaurateurs.
- Offrir un appui technique téléphonique.
- Fournir les fichiers informatiques pour l'impression des outils.
- Faciliter les relations entre la collectivité et l'UMIH.
- Aider la collectivité dans l'identification des restaurateurs du territoire.
- Mettre à jour le site national www.gourmetbag.fr sur les restaurateurs engagés.

Service rendu aux entreprises :

- Remise d'un kit gratuit d'outils de communication : autocollants (vitrine, contenants, menu), chevalets ou « d'info clients », sacs kraft, jeux pour les enfants, avec une information sur le gaspillage alimentaire pour les adultes.
- Les contenants ne sont pas fournis aux restaurateurs. Ils ont la liberté de choisir le contenant de leur choix. Une note réglementaire est aussi remise aux restaurateurs pour les informer de leurs droits et devoirs en matière de gourmet bag.

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour la collectivité.

Aucun coût résiduel pour l'entreprise. Seuls les contenants sont à la charge du restaurateur.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

OUTILS DISPONIBLES

- Témoignages d'entreprises engagées, de collectivités partenaires.
- Outils de communication en version informatique et version imprimeur.

BILAN déjà obtenu avec cette opération

- 365 restaurateurs engagés sur les 4 départements ex Bourgogne.
- 100 restaurateurs engagés dans le Doubs.

POUR ALLER PLUS LOIN

 www.bourgognefranche-comte.cci.fr

 <https://environnement.bfc.cci.fr>

PARTENAIRE TECHNIQUE



Votre contact
Julie LE GOUÉZIGOU - CCI BFC
06 33 47 03 01 – j.legouezigou@cci71.fr

Élimination des déchets dans la filière menuiserie

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.
Secteur d'activité : menuiserie.

POUR QUOI FAIRE ?

- Trouver une solution adaptée d'élimination des déchets provenant de la dépose des menuiseries.
- Démantèlement des menuiseries et tri des matières.
- Réemploi des menuiseries en bon état ou neuves.
- Rappel des règles & bonnes pratiques de pose et d'étanchéité à l'air.
- Corrélation avec le programme Capeco.

COMMENT ?

- Action pilotée par la chambre des métiers en partenariat avec des syndicats de traitement des déchets et des structures de l'économie sociale et solidaire.
- Animation d'un groupe de travail composé de menuisiers et construction avec eux d'une solution.

ÉCHÉANCE ?

2019 - 2020 - 2021

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour l'entreprise - 0€.

PARTENAIRE TECHNIQUE



Votre contact
Pour en savoir plus, contactez les
conseillers/ères TEE départementaux

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



Mobilisation des artisans dans une dynamique d'Écologie Industrielle Territoriale

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE de Bourgogne-Franche-Comté.

Secteurs d'activités : entreprises artisanales présentes sur un territoire bénéficiant d'une dynamique d'EIT.

POUR QUOI FAIRE ?

Intérêt pour la collectivité :

- Réduction des déchets sur le territoire, économie locale, production et utilisation d'énergie locale, interconnaissance des entreprises, optimisation des ressources sur le territoire, création d'emplois et activités, éviter le gaspillage (de matière, terrain...).
- Soutien à la mobilisation des artisans de la zone géographique concernée par l'EIT.
- Prédiagnostics flux possibles sur les métiers concernés, afin de mieux connaître les entreprises et d'identifier des futures interactions possibles.
- Co-animation de groupe de travail, si le thème concerne un potentiel suffisant d'artisans.

Intérêt pour les acteurs économiques du territoire :

- Faire des économies grâce à l'identification de compatibilités entre les besoins de l'entreprise et ceux des autres entreprises du territoire : achats en communs (matière, énergie), partage de moyens et compétences, diminution du coût de gestion des déchets.
- Intégrer une dynamique collective locale d'optimisation des flux.

COMMENT ?

Rôle de la collectivité :

Associer la CMA pour intégrer les métiers de l'artisanat dans la dynamique.

Service rendu aux entreprises :

- Prédiagnostics flux : TPE&PME gagnantes sur tous les coûts.
- Faciliter les inter-connaissances et la mise en relation pour que les problèmes trouvent plus facilement des solutions.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour la collectivité et l'entreprise - 0€.

Votre contact

Pour en savoir plus, contactez les conseillers/ères TEE départementaux

PARTENAIRE TECHNIQUE



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprise et tous secteurs d'activités en Bourgogne-Franche-Comté.

POUR QUOI FAIRE ?

- Sur un territoire donné, mettre en place avec l'ensemble des acteurs du territoire, une gestion optimisée des ressources et un fort recyclage de la matière et de l'énergie, localement, dans une logique de circuit court.
- Favoriser les synergies inter-entreprises via la mutualisation d'équipements, l'échange de matières et d'énergie et le partage de compétences.
- Rationnaliser et repenser les usages/les modèles économiques pour favoriser la compétitivité des entreprises, préserver les ressources et rendre plus attractif le territoire.

COMMENT ?

Rôle de la collectivité :

- Portage politique / sensibiliser et impliquer les élus / inscrire l'EIT dans sa stratégie de développement économique du territoire.
- Favoriser l'approche multi-acteurs et multi-services (développement économiques, aménagement du territoire, réseaux et infrastructures, environnement...), organiser la gouvernance du projet.
- Communication, évaluation et valorisation des résultats.

Rôle de la CCI :

- Pilotage technique en partenariat avec la collectivité et les autres acteurs (clubs entreprises, CMAI...).
- Animation d'ateliers, visites individuelles des entreprises.
- Alimentation en données de l'outil ACTIF.
- Analyse des données et identification des synergies via Actif.
- Aide au montage des actions collectives, pilotage des projets.
- Suivi de l'historique des synergies mises en œuvre.

Service rendu aux entreprises :

- Appui à la mise en place de synergies inter-entreprises (synergies de mutualisation et de substitution).
- Accompagnements individuels des entreprises en fonction des besoins (énergie, déchets).

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour la collectivité.
Pas de coût résiduel pour l'entreprise.

OUTILS DISPONIBLES

Plate-forme ACTIF : quantifie et géolocalise les ressources des entreprises/établissements, permettant la mutualisation d'équipement, l'échange de matière et le partage de compétences.

Pour chaque nouvelle entreprise renseignée, l'application recherche les compatibilités (synergies possibles) sur une zone géographique donnée.

Les filtres et moteurs de recherche permettent de cibler ou classer des entreprises, groupements de flux, filières... (visualisation des flux non valorisés /énergies perdues sur une zone géographique).

POUR ALLER PLUS LOIN

- + www.bourgognefranche-comte.cci.fr
- + <https://environnement.bfc.cci.fr>
- + www.actif.cci.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES



Votre contact

Solène GUILLET - CCI BFC

03 81 47 42 08

s.guillet@bourgognefranche-comte.cci.fr

Au bureau, soyez éco-responsables

Engager les salariés des entreprises dans une démarche éco-responsable

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté.
Secteur d'activité : entreprise tertiaire + activité administrative des industries.

POUR QUOI FAIRE ?

- Accompagner votre collectivité dans le développement d'une action visant à engager les entreprises de votre territoire dans une démarche éco-responsable.
- Aider les entreprises à développer des pratiques éco-responsables au quotidien sur les achats, l'énergie, l'eau et les déchets.
- Valoriser leur engagement.

COMMENT ?

Action portée par la collectivité avec un accompagnement technique de la CCI.

Rôle de la collectivité :

- Imprimer les outils de communication nécessaires.
- Promouvoir l'action auprès des professionnels (courrier, réunion...).
- Recruter et inscrire les professionnels.
- Prendre le RDV pour l'état des lieux.
- Fixer une date conjointe pour toutes les entreprises pour la sensibilisation.
- Pour la sensibilisation, mettre à disposition de la CCI, gratuitement, une salle avec vidéoprojecteur pouvant accueillir l'ensemble des professionnels.
- Communiquer à destination du grand public pour valoriser les entreprises.

Rôle de la CCI :

- Réaliser l'accompagnement technique des entreprises (bilan + plan d'actions).
- Réaliser la sensibilisation des salariés.
- Aider la collectivité dans l'identification des professionnels cibles du territoire.

Service rendu aux entreprises :

- Etat des lieux des pratiques environnementales (déchets, énergie, achats, eau).
- Remise des éco-gestes adaptés à l'entreprise.
- Sensibilisation des salariés de l'entreprise sur « pourquoi et comment agir pour réduire les impacts sur l'environnement des activités de bureau ? »

COMBIEN ?

Aucun coût résiduel pour la collectivité / Coût résiduel pour l'entreprise.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

BILAN déjà obtenu avec cette opération

Action testée en Saône-et-Loire en 2017 – 20 entreprises engagées.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ⊕ www.bourgognefranchecomte.cci.fr
- ⊕ <https://environnement.bfc.cci.fr>

PARTENAIRE TECHNIQUE



Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Votre contact

Julie LE GOUÉZIGOU - CCI BFC

06 33 47 03 01 – j.legouezigou@cci71.fr

Action financée par



Charte des commerçants et artisans éco-responsables

Engager les artisans et commerçants de votre territoire dans une démarche éco-responsable

OUTIL TECHNIQUE

A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.

Secteurs d'activités : artisans et commerçants de proximité, y compris restaurateurs.

POUR QUOI FAIRE ?

Intérêt pour la collectivité :

- Accompagner votre collectivité dans le développement d'une action visant à engager les commerçants et les artisans de votre territoire dans une démarche éco-responsable.
- Aider les entreprises à mettre en place des actions de prévention des déchets et d'économies d'énergie.
- Valoriser leur engagement.

COMMENT ?

Action portée par la collectivité avec un accompagnement de la CCI et de la CMA.

Rôle de la collectivité :

- Imprimer les outils de communication (plaquette, label...).
- Promouvoir l'action auprès des artisans et commerçants (courrier, réunion, mobilisation terrain, outils de communication de la collectivité...).
- Prendre les RDV pour les états des lieux, la remise des éco-gestes et le suivi.
- Réaliser l'accompagnement du commerçant pour la partie prévention des déchets (de l'état des lieux au suivi) après avoir été formé par la CCI.
- Communiquer à destination du grand public pour valoriser les commerçants engagés.

Rôle des 2 chambres consulaires CMA et CCI :

- Vous aider dans l'identification des commerçants et artisans de votre territoire et vous apporter leur connaissance des entreprises.
- Réaliser la partie énergie, de l'état des lieux au suivi.

Rôle spécifique de la CCI :

- Faciliter les relations entre votre collectivité et l'union commerciale du territoire.
- Former votre agent qui interviendra sur la partie déchets ; l'accompagner lors des premiers états des lieux et remises d'éco-gestes.
- Assurer un appui technique téléphonique.

Service rendu aux entreprises :

- Etat des lieux des pratiques environnementales (déchets, énergie).
- Remise des éco-gestes et signature de la charte d'engagement.
- Suivi, appui à la mise en place des éco-gestes.
- Remise du label.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour la collectivité / Pas de coût résiduel pour l'entreprise.

BILAN DÉJÀ OBTENU

Depuis 2013, 10 territoires ont développé l'action et 315 artisans et commerçants signataires de la charte (sur les départements ex Bourgogne).

OUTILS DISPONIBLES

- Témoignages d'entreprises engagées (dont une vidéo), de collectivités partenaires.
- Outils de communication : charte graphique commune CCI/CMA (vitrophanie, plaquette, trame des éco-gestes...).
- Guide de transfert des compétences pour mener cette action sur son territoire.

PARTENAIRES TECHNIQUES



Votre contact

Pour en savoir plus, contactez les conseillers/ères TEE départementaux

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Tous les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté.

PARCOURS DU PROJET

Une contribution concrète et durable :

1. Partir des ressources pour créer de la valeur locale.
2. Mettre tous les acteurs autour de la table pour co-construire des dynamiques.
3. Aller jusqu'au bout des projets en créant des activités utiles et pérennes.

QUI ?

Le Générateur Bourgogne Franche-Comté réunit 6 acteurs reconnus du développement territorial, Active 71, Clus'ter Jura, FDFR 89, France Active Bourgogne, France Active Franche-Comté et le Pôle d'Economie Solidaire, qui affichent une ambition commune : contribuer à créer localement de la valeur économique et sociale par un engagement de long terme aux cotes des élus, des associations, des entrepreneurs et des utilisateurs.

Pour retrouver le champ d'intervention de chaque acteur, rendez-vous sur le site internet du GBFC :

 <http://www.generateurbfc.fr>

POUR QUOI FAIRE ?

Pour une dynamique créatrice d'activités dans les territoires. Le Générateur Bourgogne Franche Comté favorise la création d'une économie de proximité pérenne à partir de ressources à valoriser et de besoins non pourvus dans les territoires.

COMMENT ?

Le Générateur détecte et impulse les activités à potentiels au sein du territoire qu'il accompagne. Sa méthodologie participative et structurante repose sur la mobilisation des acteurs locaux autour de modèles économiques en phase avec les spécificités de chaque territoire accompagné.



Des besoins à l'idée :
identification et priorisation des opportunités de création de valeur

- Écoute des attentes de la collectivité
- Caractérisation des besoins insatisfaits
- Identification des ressources locales
- Mise en relation des acteurs impliqués
- Stimulation de la production d'idées
- Choix du projet d'entreprise territoriale



De l'idée au projet :
construction d'un pilote et validation de son opportunité

- Conduite d'une étude d'opportunité sur le projet identifié
- Mobilisation des partenaires nécessaires
- Identification du porteur de projet
- Définition du modèle économique



Du projet à la création d'activité :
structuration du portage jusqu'au démarrage de l'exploitation

- Organisation de l'activité
- Constitution d'un écosystème de partenariat
- Mobilisation éventuelle d'outils de financement
- Accompagnement du porteur de projet

BILAN déjà obtenu avec cette opération

- 25 territoires accompagnés sur toute la région Bourgogne Franche-Comté.
- 27 projets aboutis ou en phase d'aboutissement.
- 1885 acteurs locaux mis en mouvement.
- 23 emplois créés.

ZOOM PROJET

Pays de Montbéliard / Solidarauto 25.

+ <https://www.generateurbfc.fr/portfolio/garage-solidaire>

POUR ALLER PLUS LOIN

+ <http://www.generateurbfc.fr>

PARTENAIRES TECHNIQUES



FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés



Votre contact
Julia REMONNAY - France Active Franche-Comté
03 81 25 15 07
julia.remonnay@franceactive-franche-comte.org

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE de Bourgogne-Franche-Comté.

Secteurs d'activités : artisans / entreprises du bâtiment.

POUR QUOI FAIRE ?

Intérêt pour la collectivité :

- Soutenir la montée en compétence des professionnels du bâtiment du territoire
- Faire connaître les aides et leviers mis en place localement pour répondre aux besoins de rénovation énergétique des particuliers.
- Trouver des professionnels engagés et qualifiés pour de potentiels projets de rénovations publiques.

Intérêt pour les acteurs économiques du territoire :

Cette opération vise à sensibiliser les professionnels du bâtiment sur les enjeux en matière de qualité environnementale et de performance énergétique :

- soit par des réunions d'informations et d'échanges sur les principales thématiques et sujets techniques de la rénovation énergétique ;
- soit en leur donnant la possibilité de découvrir sur le terrain des chantiers en-cours et exemplaires et d'échanger avec les acteurs de l'opération. Cette visite doit leur permettre d'avoir des retours d'expérience concrets, des informations pratiques et de lever certains préjugés par l'exemple.

COMMENT ?

Rôle de la collectivité :

- Assurer la logistique liée à l'organisation de la manifestation avec notamment la mise à disposition gracieusement d'une salle et du matériel (vidéoprojecteur, écran, tables, chaises, documentations,...), ainsi que, dans la mesure du possible, la gestion des inscriptions, de l'accueil du public et le pot de fin de réunion.
- En complément à la mobilisation réalisée par la CMA, capter les artisans concernés du territoire, notamment en diffusant l'information et en communiquant sur l'opération (site Internet, revue,...).
- Détecter des chantiers exemplaires sur son territoire pouvant convenir à cette action.

Service rendu aux entreprises :

Ces réunions techniques peuvent être organisées par la CMAI ou co-organisées (en partenariat, par exemple, avec les Organisations Professionnelles). Elles durent environ 2 heures et font appel à un intervenant ou plusieurs présentant un thème en lien avec la rénovation énergétique. Elles peuvent se dérouler à différents moments de la journée (matin, déjeuner ou soirée...).

Les thèmes abordés sont à définir avec le territoire et ses priorités, et peuvent être les suivants :

- rénovation du bâtiment ancien en fonction des spécificités du territoire ;
- gestion de l'humidité dans les parois ;
- isolation thermique par l'extérieur ;
- éclairage performant ;
- ventilation ;
- aides aux particuliers y compris aides spécifiques du territoire et argumentaire par les artisans ;
- parcours thermique avec caméra infrarouge.

Pour la visite de chantier exemplaire, les participants sont conviés sur le site d'une opération en cours de chantier. La visite dure environ 1 h. Une présentation et explication du projet par l'équipe de maîtrise d'œuvre et éventuellement des artisans associés au chantier a lieu en complément de la visite.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Pas de coût résiduel pour la collectivité.

Pas de coût résiduel pour l'entreprise.

OUTILS DISPONIBLES

- Modèle de plaquettes d'invitation et d'affiches adaptées en fonction des thématiques .
- Listes d'e-mailings pour diffusion de l'information.
- Facebook et pages actus du site internet et de la revue de la CMAI.
- Téléchargement de l'invitation avec inscription possible en ligne.

PARTENAIRES TECHNIQUES



Votre contact

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Chambre de Métiers de votre département

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par



A QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.
Secteurs d'activités : artisans / entreprises du bâtiment.

POUR QUOI FAIRE ?

Intérêt pour la collectivité :

Favoriser le dynamisme du territoire en matière de rénovation énergétique en informant les particuliers et en encourageant les professionnels à être acteurs de ce processus.

Intérêt pour les acteurs économiques du territoire :

- Mettre en relation les particuliers avec les acteurs liés à l'Offre de rénovation (artisans RGE du territoire, bureaux d'étude, architectes...) et ceux liés à l'accompagnement de la Demande (EIE, CAUE, ADIL,...).
Les particuliers peuvent ainsi avoir accès à des conseils sur leurs projets de rénovation ainsi que consulter et échanger avec des professionnels sur les différents aspects de leurs travaux prévisionnels.
Les entreprises artisanales du bâtiment ont, elles, la possibilité de se faire connaître et de rencontrer plusieurs clients potentiels en peu de temps. Elles peuvent mettre en avant leurs réalisations et exposer leurs matériels.
- Si conférences : apport d'informations techniques, retours d'expériences.

COMMENT ?

Cette opération peut être organisée (portage par la CMAI) ou co-organisée (portage par la collectivité). Dans tous les cas, elle nécessite un travail collaboratif important avec les acteurs du territoire au préalable.

Ce type de manifestation se déroule généralement sur 1 à 2 jours lors d'un week-end et peut également comporter des conférences sur les thématiques de la rénovation.

Les différentes tâches à réaliser et à répartir selon le portage de l'événement sont les suivantes :

- contacter et mobiliser les artisans RGE du territoire (par la CMAI) ;
- sélectionner et contacter les autres acteurs à mobiliser ;
- rechercher des intervenants si conférences ;
- trouver et organiser le lieu de la manifestation (stands, matériels,...) ;
- préparer des outils de communication grand public.

Rôle de la collectivité :

Dans le cadre de la réalisation de salon Eco-Habitat, la collectivité devra :

- participer activement à la préparation ou portage de l'opération ;
- contacter avec les acteurs liés à l'Offre de rénovation (autre que les artisans) et à l'accompagnement de la Demande ;
- diffuser l'information sur le territoire, sur le site de la collectivité... ;
- assurer toute la logistique liée à l'organisation de la manifestation (matériels, sécurisation du site, accueil du public...).

Service rendu aux entreprises :

- Faciliter la mise en relation avec des clients potentiels sur le territoire et la reconnaissance des savoir-faire locaux pour la rénovation énergétique.
- Faciliter la mise en relation avec d'autres professionnels du bâtiment (artisans mais pas exclusivement).
- Partage d'expériences et de connaissance entre professionnels autour d'un évènement convivial et agréable.

ÉCHÉANCE ?

31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour la collectivité.
Pas de coût résiduel pour l'entreprise.

OUTILS DISPONIBLES

- Modèle de plaquettes d'invitation et d'affiches.
- Listes d'e-mailings pour diffusion de l'information.
- Facebook et pages actus du site internet et de la revue de la CMAI.

PARTENAIRES TECHNIQUES



Votre contact

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Chambre de Métiers de votre département

Toutes les coordonnées sont dans l'annuaire du réseau RT2E en Bourgogne-Franche-Comté

Action financée par

